

Morland est en page 4 !

Parking Cœur de Ville

Si ce n'est pas du racket...

Chartres a de la chance ! Chartres a un maire d'une rare ingéniosité. Il a découvert la quadrature du cercle. Car il n'est pas toujours facile de confronter l'idéologie aux réalités.

La difficulté pour W. Gorges était de réduire la fiscalité locale... tout en augmentant les dépenses policières et sécuritaires. Pensez donc ! Equiper la ville d'une quarantaine de caméras de vidéosurveillance, recruter une vingtaine de policiers municipaux tout en prévoyant à terme une brigade de quarante, les équiper de belles motos, de belles autos, de beaux uniformes et de belles jumelles laser, ça coûte des sous. Notre Grand Timonier Municipal a donc réinventé l'eau tiède : il va supprimer les dépenses sociales et faire payer les automobilistes.

D'abord le social, ça ennuie tout le monde ! C'est vrai, quoi, donner de l'argent aux centres sociaux pour qu'ils animent les quartiers, ça n'est pas vendeur. Ce n'est pas ça qui va pousser les investisseurs à s'implanter dans la capitale de la lumière et du parfum. Il vaut mieux accueillir une étape du Tour de France. On en parle à la télé, W. Gorges pourra serrer la main de Gérard Holtz et Karine Dorange pour faire la bise au vainqueur. Alors le social, vous pensez... On coupe donc les crédits aux centres sociaux, on municipalise leurs activités, on vire le personnel qu'ils employaient et on subventionne les associations amies, celles qui n'ont pas un président de gauche. Le Vélo Sport Chartrain, par exemple, est très politiquement correct.

Tout le monde y passe !

Une fois les dépenses sociales diminuées, on accroît les recettes autres que fiscales. Et la vache à lait désignée, c'est l'automobiliste. Le problème de l'automobiliste, c'est d'être parfois obligé de garer son véhicule. S'il ne dispose pas d'un garage, il doit stationner sur le domaine public. Et là, on le tient ! Finies les tolérances ! Et pour s'assurer qu'il passera bien à la caisse, on dispose de plusieurs moyens.

Tout d'abord, il faut occuper les policiers municipaux. Ils ne tiennent pas trop à se promener dans les quartiers de la périphérie, ils n'y sont pas appréciés. Ils n'ont qu'à quadriller le centre ville et faire la chasse aux stationnements impayés. Les carnets à souche sont de sortie. Tout le monde y passe. Vous voulez acheter une baguette de pain, elle vous coûtera 0,40 € de plus ! Vous avez le courage de braver les difficultés de circulation et de stationnement en centre ville le samedi pour faire vos courses de Noël, sortez la monnaie ! Et si vos courses se prolongent, n'oubliez pas de retourner à l'horodateur.

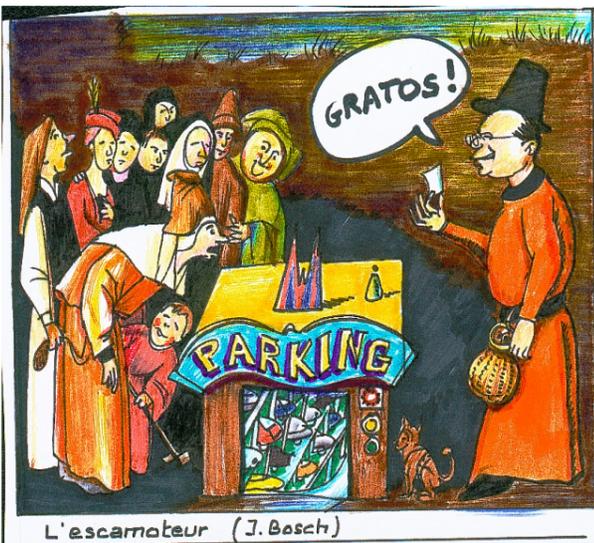
Personne n'y échappe. Pas même les commerçants. Il est d'ailleurs cocasse, le ballet des commerçants qui se ruent sur l'horodateur dès qu'une casquette bleue apparaît ! Cette frénésie du procès-verbal est telle qu'il est devenu difficile de trouver des timbres-amendes de 11 Euros. Les buralistes sont en rupture de stock.

Une idée de (mauvais) génie

Mais l'idée de génie de W. Gorges, c'est le parking. Diminuer les dépenses sociales, c'est bien. Verbaliser à tour de bras, c'est pas mal. Faire payer systématiquement les automobilistes qui rentrent dans la ville, c'est beaucoup mieux.

Résumons donc le plan de notre Grand Timonier Municipal, il est d'une simplicité biblique :

- 1°) On construit un parking souterrain Cœur de Ville de 1.140 places.
- 2°) On confie pour 32 ans la gestion de ce parking Cœur de Ville et des trois parkings déjà existants (Hôtel de Ville, Grand-Faubourg, Cathédrale) à la même société Q-Park/Bouygues.
- 3°) On oblige les automobilistes à se rendre en centre ville.



L'escamoteur (J. Bosch)

S'ils avaient la mauvaise idée de se rendre en périphérie, ça ne rapporterait pas d'argent. Il faut qu'ils viennent dans le centre. Aussi, dans la convention qu'on signe avec Q-Park, on s'engage à réaliser en centre ville des équipements qui seraient bien mieux ailleurs dans l'agglomération mais qui sont « générateurs en besoins de stationnement de courte et de longue durée » : médiathèque, complexe cinématographique, cité de la justice... Si vous voulez bénéficier de ces services publics, vous serez obligés de venir en centre ville !

- 4°) On ne développe surtout pas les transports en commun, au contraire on diminue le nombre de lignes de bus.
- 5°) On diminue le nombre des places de stationnement de surface (648 places supprimées).
- 6°) On étend les zones de stationnement payant aux secteurs basse-ville, Châteaudun-Lelong-Desportes et Epargne-Saint Jean, les résidents ne bénéficiant du stationnement gratuit que pour un véhicule et on s'engage à ce que le stationnement de surface soit 20% plus cher que le stationnement souterrain.
- 7°) On s'engage à ne plus créer, pendant 32 ans, de « parcs publics d'une capacité supérieure à 5 places » et à renforcer « la verbalisation par l'augmentation du nombre d'agents affectés à cette mission ».

8°) On fixe des tarifs très élevés. Entre le 1^{er} janvier 2004 et le 1^{er} juillet 2005, ils passeront de 1,2 € à 1,5 € pour une heure et de 6 € à 12,50 € pour 6 heures. En moyenne, sur ces 18 mois, les tarifs augmenteront de 43% !

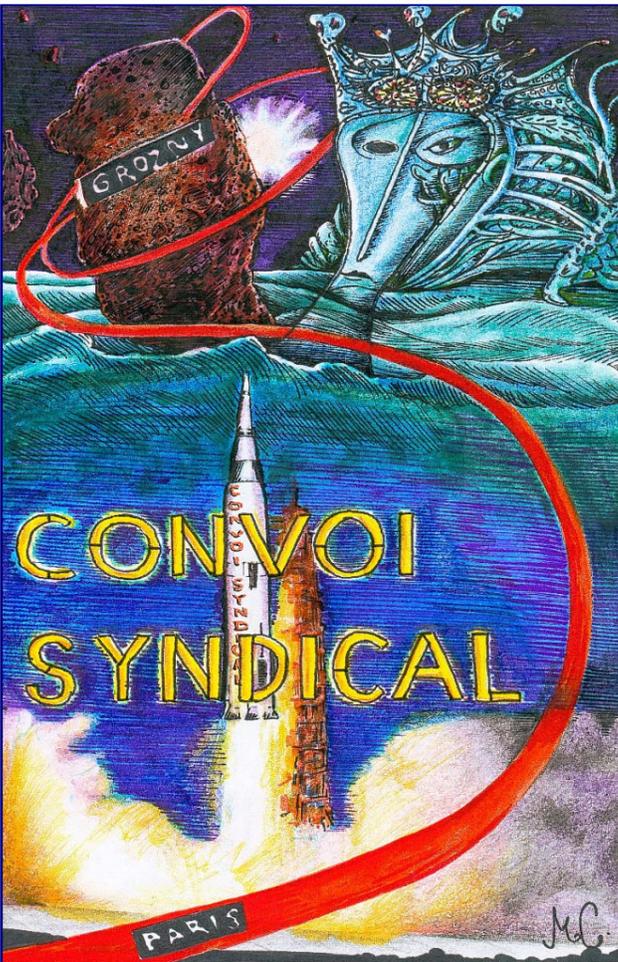
9°) On se partage les bénéfices. Près de 30% des recettes issues du stationnement souterrain seront reversées à la ville !

La boucle est bouclée. Si vous habitez en centre ville ou si vous voulez vous rendre en centre ville, vous devrez impérativement payer pour stationner et 30% des sommes qui vous seront ponctionnées ne serviront pas à amortir la construction du parking Cœur de

Ville. Personne ne sait d'ailleurs à quoi elles serviront ! On pourrait résumer ce génial système de la façon suivante : « si tu veux venir à Chartres avec ta bagnole, tu me files ton fric ! ». Dans une cour d'école, on appelle ça du racket.

Alphonse Capone

Agir pour la Tchétchénie !



A l'initiative d'Énergies Citoyennes et des Lutteurs (association lycéenne chartraine), avec le soutien du MRAP et d'Amnesty International : conférence-débat à l'amphi de l'IUFM de Chartres, **vendredi 16 janvier**, à 20h30. Le Convoi Syndical présentera ses missions en Ingouchie, Tchétchénie et Russie. Exposition de photographies (la capitale Grozny avant et après la guerre) et de dessins de pétroglyphes.

Avec l'association « Pourquoi Pas ! », soirée Cinéma **vendredi 23 janvier** à 20h30 à l'amphi de l'IUFM. La documentariste Mylène SAULOY, accompagnée de l'historien tchétchène Mayrbek VATCHAGAÏEV, présentera deux de ses films réalisés à Grozny : « Le 51 » et « Danse sur les Ruines ».

A lire page 5 l'interview du Convoi Syndical

Séance houleuse à la Comach

« Vous supprimez tout ! »

Vendredi 19 décembre, moins d'un mois après l'affaire de L'Aiguillon antisémite (CM de Chartres du 27 novembre), la droite chartraine a prémédité un nouveau scandale, cette fois, au début du dernier Conseil de la COMMunauté d'Agglomération CHartraine (Comach).

Récit-interview de Jean-Jacques Chatel, coordonnateur du groupe des élus de gauche.

- Que s'est-il passé ? Par qui l'incident a-t-il été provoqué et en quels termes ? A votre avis, était-il prémédité ?

Dès que le Président Gorges a terminé les habituelles obligations de début de séance (nomination d'un secrétaire de séance, validation du compte rendu de la réunion précédente), Madame Fromont a demandé à prendre la parole, ce que le Président Gorges a accepté aussitôt. Madame Fromont a alors lu un texte dans lequel notre collègue Roger Goudet (conseiller municipal de Luisant) était mis en accusation pour avoir dit, selon elle, lors de la réunion de la commission « affaires sociales, politique de la ville » qui avait eu lieu fin novembre : « Vous êtes comme Hitler, vous supprimez tout ». Nous verrons plus loin pourquoi nous pensons que cet incident était prémédité.

- Quelle a été la réaction des élus de l'opposition de gauche ?

Par la voix de Nicolas André (adjoint au maire de Lèves), nous avons demandé une suspension de séance afin que ceux d'entre nous qui sont membres de cette commission puissent informer les autres collègues élus de la teneur de cette réunion. En fait, il était question du PLIE (Plan Local d'Insertion par l'Économie) qui a pour but d'aider des personnes en situation d'exclusion à s'insérer économiquement. Les deux vice-présidents de cette commission (Madame Fromont et Monsieur Guéret) voulaient justifier la non reconduction de ce PLIE en disant que cette action était insuffisamment efficace. Après plusieurs échanges sur ce sujet, Roger Goudet a demandé s'il était prévu de mettre en place une autre action pour remplacer celle qui allait être supprimée. Les deux vice-présidents répondant par la négative, notre collègue, très choqué par ce choix politique qui a pour conséquence de décider d'enfermer dans leur exclusion des personnes psychologiquement fragiles, s'est écrié « vous supprimez tout ! » pour dire son désaccord. Dans la suite de la discussion, il a fait allusion à « une période noire de notre histoire qu'il ne voulait pas revoir » mais il nous a affirmé ne pas avoir dit « vous êtes comme Hitler », ce qu'ont confirmé les collègues présents à cette réunion.

Suite page 2

Communiqué de l'association chartraine

« Solidarité avec les camps palestiniens de Bethléem »

Samedi 10 Janvier à 10 heures, place Marceau à Chartres,

Nous vous invitons à un rassemblement de protestation contre le mur actuellement érigé par le gouvernement israélien pour isoler les territoires palestiniens.

Il y a urgence à réagir devant le caractère dramatique des situations engendrées par la construction du mur. De plus, selon *Le Monde* du 10/12/03, l'Assemblée Générale des Nations Unies vient de saisir la Cour Internationale de Justice à propos de la « clôture de sécurité » ! Il faut maintenir et augmenter la pression. Les manifestants sont invités à apporter un carton (un vrai en volume) pour symboliser le mur que nous construisons ensemble et à protester ainsi contre son existence en Palestine. Les inscriptions et les mots d'ordre inscrits sur les cartons devront concerner exclusivement le problème du mur.

- Comment la séance s'est-elle poursuivie ensuite ?

Nous sommes revenus en séance. Roger Goudet a demandé à s'exprimer. Le Président a accepté. A peine avait-il terminé que Monsieur Guéret a demandé la parole pour ...lire un texte écrit dans un style qui n'est pas le sien habituellement (ce qui nous permet d'affirmer que cette action était bien préméditée). Ensuite, le Président Gorges a souhaité s'exprimer encore longuement sur le même sujet. Par contre, lorsque j'ai souhaité m'exprimer brièvement, le Président a refusé de me donner la parole. Mieux, il a menacé de m'exclure de la salle si je continuais à demander la parole. Monique Boulet (conseillère municipale de Lèves) a eu droit à la même réponse. Devant ce refus d'appliquer la plus élémentaire des règles démocratiques, j'ai décidé de sortir. Nicolas André a demandé une deuxième suspension de séance. Nous avons alors collectivement décidé de ne pas retourner siéger afin de montrer notre réprobation avec la méthode utilisée par le Président Gorges, à savoir :

- ° d'une part, une « mise en scène politique », en séance publique, de propos tenus en commission. Si écart de langage il y a eu, il aurait dû être relevé en commission (ce qui n'a pas été le cas) ou faire l'objet d'une mise au point lors de la prochaine réunion de cette commission,
- ° d'autre part, le refus de laisser s'exprimer des élus de la minorité politique sur un thème mis au débat par la majorité.

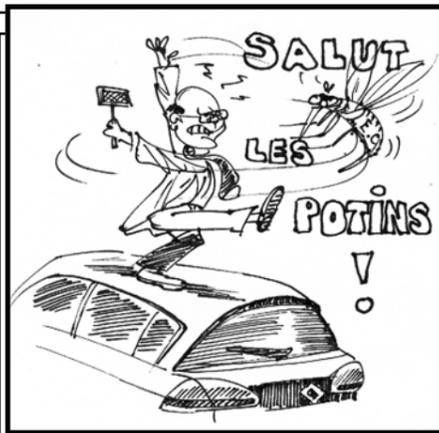
La séance a donc repris et trois délibérations ont été votées sans le quorum (ce qui est irrégulier !). Des élus de Lucé, auxquels le chef de cabinet du maire de Chartres avait fait téléphoner sont alors arrivés et les rapports ont été examinés avec le quorum mais ...sans aucun débat !

♦ Comment interprétez-vous ce « raidissement » à répétition (affaire de l'Aiguillon antisémite) de la droite chartraine ?

Cette droite chartraine a gagné grâce à la division (celle à droite qu'elle a provoquée, celle à gauche qu'elle a utilisée). Je pense qu'elle cherche à agir de la même façon pour se maintenir au pouvoir. Pour éviter qu'il en soit ainsi, les faits doivent être révélés dans leur intégralité ; c'est ce que vous nous permettez de faire aujourd'hui. Nous vous en remercions.

- Quelle attitude envisagez-vous de tenir si de pareils débordements venaient à se reproduire dans les prochaines semaines ?

Notre plus grand souhait pour 2004 est que de pareils débordements cessent car s'ils desservent leurs auteurs (du moins, on peut l'espérer), ils peuvent également discréditer l'ensemble de l'institution, ce que nous voulons absolument éviter. Si une telle situation se représente, nous aurons la volonté de ne pas « accepter l'inacceptable » tout en évitant que notre réponse puisse participer à un discrédit de l'action politique.



« **Term(miné) !** Une bonne nouvelle en provenance de la mairie de Chartres : le projet gorgien de prolonger - à terme (?) - le parking souterrain du Cœur de Ville jusqu'à la place Châtelet aurait été ...enterré.

Trop hard. A l'origine, « L'annonce faite à Marie », l'œuvre théâtrale de Paul Claudel, revisitée par le metteur en scène chartrain Emmanuel Ray, devait comprendre une scène dans laquelle le personnage de Violaine est « arrosé » de graines de blé, métaphore de l'acte d'amour. Les autorités ecclésiastiques, gardiennes de la crypte de la cathédrale (où ont été jouées les représentations) et de ... l'Ordre Moral, ont obtenu le retrait de la scène « compromettante »...

« **Merci qui ?** Une institutrice chartraine a déclaré à ses élèves qu'il fallait remercier le maire de Chartres pour la séance de patinoire gratis ! Gratis mon œil ! C'est la fiscalité des Chartrains qui paye, pas JPG !

« **Crésus.** Fin 2002, un habitant bien connu de la rue chartraine des Bouchers avait offert 80 centimes d'euro à son postier de quartier pour le traditionnel calendrier de Noël. Comme pour le dissuader de revenir toquer à sa porte un an plus tard...

« **Politique culturelle.** Après Gérard Lenorman, après Kassav, c'est avec beaucoup de joie que la ville de Chartres a accueilli la Star française Vanessa Demouy. C'était bien entendu dans le cadre de l'événement culturel du mois de décembre : Carrefour Studio Chartres. Comment, ce nom ne vous dit rien ? Mais si ! Souvenez-vous de *Classe Mannequin* sur M6 en 1993 et de *Cœurs Caraïbes* en 1996. Ben, elle était à Carrefour le 12 décembre et Jean-Pierre, chef de rayon municipal, était vachement fier que de telles stars honorent de leur présence la Capitale du Parfum et de la Lumière. Il paraît qu'il hésite entre inviter Stone et Char-den ou Sheila et Ringo pour la 2^{ème} édition de *Chartres en Plein Chant*.

« **Général nous voilà !** Vous vous inquiétez du sort de la statue de Marceau ? On a retrouvé le fier et fougueux guerrier, l'épée à la main, montant la garde devant les serres municipales des Perriers. En mettant l'armée aux champs, JPG se prendrait-il pour Mao ? A moins qu'il ait considéré que Marceau était le mieux placé pour s'assurer que le sang impur des ennemis continuait bien d'abreuver nos

sillons...

« **Diam's.** Le 12 décembre dernier, l'offensive de l'hypermarché Carrefour en centre ville l'a mené jusque dans la mairie, où une soi-disant « conférence » sur le diamant s'est tenue dans la salle des mariages. Un absent remarqué : Giscard et son nouvel habit d'éméraude...

« **Liste antisémite ?** Vendredi 19 décembre, dans *la Rep'*, cette phrase dans

l'interview de Pierre Mauroy, ancien Premier Ministre socialiste, par le journaliste Denis Léger : « Sauf pour les Lang, Strauss-Kahn, Fabius et même Kouchner qui se placent pour 2007 ! ». Le jeune conseiller municipal gorgien Rémi Martial a dû en faire un caca nerveux. On espère aussi que ses proches lui auront épargné la lecture de la page 64 du *Nouvel Obs'* n°2.040 (11 au 17 décembre) qui publie une autre liste de socialistes. Parce que là, c'est difficilement supportable...

« **Pô juste !** Des remous dans la majorité municipale gorgienne à cause de Michel Jonasz. Seul le premier cercle des copains de JPG a bénéficié de places gratuites pour le concert de l'artiste le 29 novembre dernier à la salle Ravenne.

« **Arnaque.** La Ville de Chartres va acheter, courant 2004, 50 places du parking Hôtel de Ville à 20.000 € pièce (!) à Q-Park, concessionnaire de 2004 à 2036 ! Si nécessaire, d'autres achats auront lieu plus tard. Le problème, c'est que ces places avaient déjà été payées par la Ville à la création du

sédentaire ne pourra faire étalage devant son magasin le jour de la Foire [de la St-André] » énonce l'arrêté municipal pris le 26 novembre 2003 par JPG. Ses commerçants adorés n'ont pas apprécié le rappel à l'ordre. Par ailleurs, samedi 20 décembre, leurs homologues non sédentaires du marché aux vêtements manifestaient contre leur relégation à la Madeleine qui s'avère catastrophique en terme de chiffre d'affaires. Ils ne veulent plus y retourner et réclament leur retour dans le centre, par exemple sur la butte des Charbonniers. L'épreuve de force commence...

« **Service express.** Pendant le Café Po du 6 décembre dernier au Floribar, un proche de JPG est entré en coup de vent pour acheter *L'Aiguillon*, s'est vite éclipsé pour le refiler au maire qui poireautait sur le trottoir, impatient de lire notre feuille...

« **Benito.** Confiance d'un député (qui veut rester anonyme) : sur les bancs de l'Assemblée Nationale, JPG est tantôt surnommé « Ramsès », ce qui est assez flatteur, tantôt « Benito », ce qui l'est beaucoup moins...

« **Privilège.** Vendredi 19 décembre, 16 heures, JPG siffle sa police municipale : un inconscient a osé garer sa voiture sur l'emplacement du domaine public annexé par le Maire, au pied de son domicile. Promptement, la fourrière embarque la caisse du criminel. Pendant qu'elle y était, elle aurait pu aussi s'occuper de la Vel Satis de l'édile qui stationnait à cinq mètres, de l'autre côté de la rue Daniel-Boutet, devant un magnifique panneau d'interdiction.

« **Remboursez !** Bernadette Jouachim, adjointe à la 4^{ème} fleur, a osé demander

Conseil Général

Claude Térouinard, conseiller général du canton de Cloyes, s'exprime ainsi dans le dernier numéro d'*Eure-et-Loir, le journal*, page 6, au sujet de la décentralisation : « certains préfets éprouvent encore la tentation de jouer au procureur à travers le contrôle de légalité a posteriori et de peser ainsi sur les décisions du Conseil Général, sans doute par nostalgie du bon vieux temps de la tutelle a priori ». Heureusement que « certains » préfets ont « encore » le courage de contrôler la gestion publique de « certains » élus...

Christain Gigon, conseiller général-maire de Champhol, promet qu'il démissionnera de son poste de directeur de l'Office municipal de Chartres (Chartres habitat) s'il est réélu conseiller général du canton de Chartres Nord-Est en mars prochain. Il aurait été tellement plus judicieux de le faire dès le printemps 2001...

Cher Patrick Lage*, la lecture du 25^{ème} opus de *Votre Ville* a retenu toute mon attention.
Une. Les retombées des travaux du Cœur de Ville. Je compte quinze chalands sur la photo là où, d'habitude, en période de fêtes, ils sont des centaines à arpenter les rues piétonnes de l'hyper centre...

Page 4. Carrefour à la conquête du centre ville. « Notre fil rouge, c'est la culture » déclare le responsable marketing de l'hyper chartrain. Il manque les mots « du fric » à la fin de la phrase, ceux qui donnent tout leur sens à la stratégie commerciale de l'entreprise la plus prospère de l'agglomération. Tu voudras bien rectifier...

Page 9. Accueil Petite Enfance : « nouveau rythme de vie, bouleversé par les 35 heures ». Elisabeth Fromont, l'adjointe à la Casse Sociale, récite sa leçon apprise par cœur. Pour la démonstration, on peut toujours attendre...

Page 20. Les maires UMP d'Orléans, de Bourges et de Châteauroux invités à Chartres par JPG. L'occasion de comparer leurs expériences en matière de parking et de vidéosurveillance. Le maire d'Orléans à *L'Echo* : « nous avons adopté des solutions identiques. Cela signifie, qu'a priori, nous sommes tous dans la bonne direction ». J'aime l'« a priori », mais on jugera « a posteriori »...

Page 21. Halloween. « Des centaines d'enfants... ». En réalité, à peine une vingtaine devant la mairie...

Pages 22 à 26. « Parking Cœur de Ville : un coût zéro pour les Chartrains ». Et le coût des fouilles archéologiques ? Et la subvention de 1,3M d'euros pour le dévoiement du réseau Télécom ? Et le pont d'or fait à Q-Park pendant trente-deux

ans ? Un jour, les factures remplaceront les mots, alors dure sera la chute...

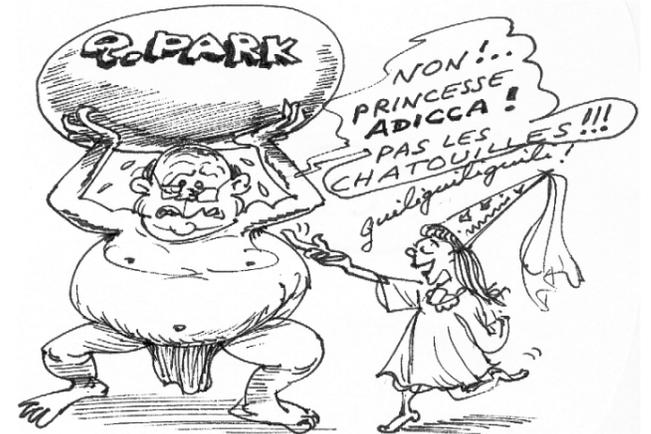
Page 27. Les documents enfermés dans la cassette sous le socle de la statue de Marceau ont été endommagés par l'humidité. Philippe Michel, conseiller municipal expert en balistique : « sans doute liée à l'impact d'une balle tirée pendant la guerre au pied de la statue ». Il paraîtrait même qu'il connaît le nom et l'adresse du coupable...

Pages 32 et 33. Le Tour de France à Chartres le 8 juillet 2004 : toujours la stratégie du pain et des jeux. L'objectif de la Ville est de l'avoir tous les quatre ou cinq ans, déclare Karine Dorange, supportrice des « champions mythiques » du dopage. Au fait, j'aimerais bien avoir des nouvelles des filles d'Azur Basket, ainsi que du Football Club de Chartres, pour lesquels Chartres va investir 250.000 Euros en 2004...

Gérard Leray

* Propagandiste-chef de la revue municipale chartraine

A l'appréciation du tribunal administratif d'Orléans. Page 16 du *Votre Ville* n°24 de novembre 2003, consacrée aux permis de construire. La société Q-Park a déposé en mairie de Chartres, le 15 septembre, un permis de construire pour un parking de stationnement souterrain s'étendant de la place des Epars à la place Pasteur, en passant par le boulevard Chasles. C'est la preuve que la société Q-Park a été choisie par JPG très en amont du Conseil Municipal (séance du 24 octobre 2003), lequel est pourtant la seule autorité à pouvoir choisir le concessionnaire d'un contrat de délégation de service public...



parking pour permettre le stationnement des personnels de la Ville...

« **Merci patron !** Les personnels de la mairie de Chartres sont prévenus : à compter de 2004, plus question pour eux de garer gratis leur voiture dans le parking souterrain de la place des Halles. En échange, on leur propose des stationnements périphériques comme le terrain en cours de terrassement, à l'angle de la place Morard et de la rue de l'abreuvoir Morard. Ils n'auront qu'à monter à pied, ou payer 35 € par mois pour stationner sur la butte des Charbonniers...

« **Apartheid.** « Aucun commerçant



Nous l'avons (encore) eu ! « J'aime bien être dans le droit » déclare Jean-Pierre Gorges lors du Conseil Municipal (18-12-03). Faux, archi-faux ! Rue Daniel-Boutet, samedi 13 décembre 2003, pendant toute l'après-midi, sa Vel Satis empiète sur le passage pour piétons, au pied d'un panneau d'interdiction. Et pas la peine de s'esquinter les yeux pour trouver un ticket de stationnement payant derrière le pare-brise : il n'y en a pas !

Signe ostentatoire d'abus de pouvoir

« **Recordman.** Tanguy Le Masne de Chermont, 10^{ème} sur la liste de JPG, jette l'éponge avec le sentiment du devoir accompli, celui d'avoir séché 21 des 29 séances du conseil municipal entre mars 2001 et novembre 2003. Christine Rouffet, sa remplaçante, aura du mal à l'effacer des tablettes.

Fièvre sur le plateau

par Nestor Burma

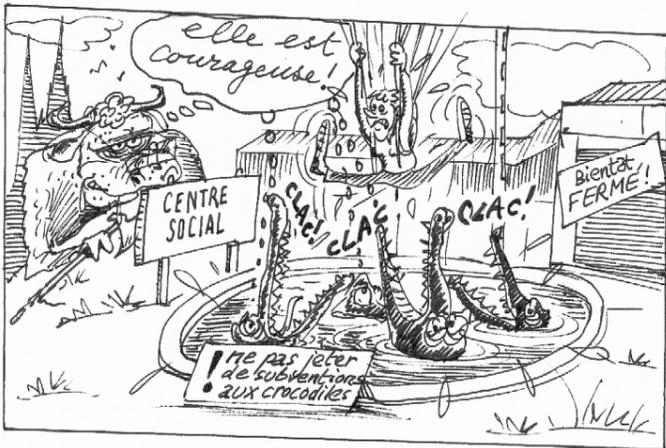
Elle savait qu'elle n'aurait pas dû ! Elle savait qu'elle serait très mal accueillie. Comment aurait-il pu en être autrement alors que leur association venait d'être assassinée sous leurs yeux ? Plus de trente ans que ce centre social animait le quartier. Il y faisait plein de trucs. Il aidait les associations plus petites à survivre. Il organisait des cours de danse et de poteries. Il s'occupait des personnes âgées du quartier, et même des enfants avant que Jipé décide de les envoyer tous, manu militari, au Rigard. Il coûtait même pas cher à la ville. La subvention de la municipalité ne représentait que 18% de ses recettes. C'était les adhérents qui payaient les factures !

Mais le chef avait été formel : « On va buter les centres sociaux ! ». Il l'avait d'ailleurs annoncé lors de la réunion de quartier de septembre dernier : « Je ne donnerai plus un sou au centre social de Rechèvres tant qu'il aura un président qui adhère à la CGT, comme je n'en donnerai plus à celui de Beaulieu qui s'est choisi un président membre du PS ». Il aurait même pu dire : « Le fric, c'est pour le centre ville et pour ceux qui pensent comme nous et qui ne nous emmerdent pas ! ».

Par dessus le marché, le patron en avait rajouté. Il voulait aussi récupérer les pavillons où ils habitaient depuis les années 50 ans pour en construire des neufs qu'il vendrait. Il leur avait donc annoncé qu'il n'entreprendrait plus leurs masures insalubres, leurs « cages à lapins » !

L'ambiance était chaude ce 9 décembre. Et K, elle voulait pas y aller à cette réunion ! Ce qu'elle aime K, c'est faire la bise aux

champions de billard ou remettre le bouquet au vainqueur d'une étape du tour de France. Pas des trucs trop compliqués, quoi. Des trucs où il y a une coupe de champagne après. Mais aller annoncer aux habitants de Rechèvres que leur centre social était déjà débité en morceaux alors qu'il venait juste d'être assassiné, ça, c'est pas un truc facile.



Elle y est donc allée, à reculons, déjà qu'elle était pas invitée... ! C'était une réunion des membres de l'association du centre social de Rechèvres. Ils devaient se prononcer sur l'avenir de leur association suite à la décision de la mairie de reprendre ses locaux et de municipaliser ses activités.

K y a mis du sien. Elle a essayé de leur faire croire que rien ne changerait, que les associations pourraient disposer des salles comme bon leur semblerait et qu'il n'était pas question de supprimer les activités. Mais personne ne l'a cru.

Elle ne savait pas que 14 personnes devaient être licenciées. Eh oui, si la mairie n'honore plus ses engagements, ils pourront se prélasser aux ASSEDIC, ces veinards ! Et les principales activités du centre social de-

vront s'arrêter.

« Ça, il semble que le chef ne l'avait pas prévu » pensait K. « D'ailleurs, il prévoit pas grand chose en général. Il croit certainement qu'on apprend à danser à plus de 200 personnes gratuitement, pour l'amour de l'art. Il sait vachement bien compter quand il s'agit de places de stationnement souterrain mais, quand il entend parler de social, il ne pige plus rien ».

K en était là de ses réflexions quand la salle se mit à gronder. Elle commençait à réaliser que la ville n'avait rien, mais alors rien prévu pour remplacer ce qu'elle allait casser. Finis les cours de poteries ! Finies les réunions des collectionneurs ! Finies les répétitions pour les groupes de musique ! Fini le gala de danse !

Le coup du dossier ! Voilà ce qui la sauverait peut être ! « Yaka remplir un dossier et tout s'arrangera. On veut juste qu'il y ait un lien direct, sans intermédiaires, entre la municipalité et la vie associative ». « Pas mal comme formule, pensa t-elle, faudra que je la replace au conseil municipal, la B qui me frime avec sa culture en sera verte de jalousie ! Hé hé, je leur ai même laissé croire que l'association du centre social pourrait continuer à avoir des créneaux d'occupation des salles. Ils ne m'ont quand même pas cru ? ». Non ils ne l'avaient pas cru. Ils avaient déjà déposé un dossier en mairie depuis plusieurs semaines et n'avaient reçu aucune réponse. Ils savaient qu'en 2004, ils seraient mis à la porte de cette maison de quartier qu'ils avaient construite et fait vivre pendant 20 ans.

Ils savaient que rien n'était prévu. Ils avaient compris que cette destruction du tissu associatif était délibérée. Ils avaient compris que la raison en était politique. Ils étaient tristes pour leur quartier.

La folie des grandeurs

Chartres entre dans « le village culturel mondial »

Après la déclaration de Chartres capitale de la Lumière et du Parfum, au moment où nous sommes dans la nuit la plus totale pour le devenir de notre Ville et également incommodés par l'odeur nauséabonde du mépris pour le social des quartiers, le maire de Chartres, dans un grand élan de démagogie, se fend d'un édito qui mérite d'être commenté !

Une grande surface chartraine a eu la bonne idée de promouvoir ses produits par la fabrication d'un studio qui permet d'informer nos concitoyens par le moyen d'un journal filmé jusqu'au centre ville. Louable idée pour qui veut faire du commerce, il n'y a rien à dire. Demander l'appui de la municipalité paraît logique surtout lorsqu'on veut occuper une place en plein centre. Que peut-on dire alors ? Il faut absolument lire l'éditorial signé de son éminence JPG 1^{er} sur la brochure commerciale de cette grande surface.

Nous citons : « les produits s'invitent chez les consommateurs, ils apportent à des peuples rassistés ces nourritures esthétiques, spirituelles qui forment la nouvelle frontière du rêve d'aujourd'hui. Chartres se devait d'entrer dans ce village culturel mondial ». Mais de quoi parle-t-il au fait ? D'une bonne idée pour vendre des produits tels que CD, vidéos, DVD, jeux de console, etc. ! La lumière et le parfum ne suffisaient pas, Chartres va bientôt faire concurrence à Hollywood. Ils n'ont qu'à bien se tenir.

Ramsès Gorges est prêt à relever tous les défis ! Soyons sérieux, après la promotion d'une enseigne connue en plein centre courant 2003, JPG se spécialise dans la communication à outrance pour mieux faire oublier aux Chartrains le péril qui les guette. Un projet Cœur de Ville qui va coûter cher, quoi qu'il en dise, preuves à l'appui. Un Cœur de Ville qui va enlever beaucoup de moyens aux autres communes de l'agglomération. Un abandon total des quartiers pour mieux servir l'hyper centre. Des actions sociales laissées pour compte, alors que ce travail élaboré depuis plus de vingt ans donnait des résultats probants. Des licenciements rendus inévitables pour les associations de quartier à qui l'on a coupé les vivres. Un abandon total des moyens pour les bibliothèques de la Ville, y compris le bibliobus...

La liste est longue, très longue et cela n'est certainement pas fini. Revenez sur terre, Monsieur le Maire, revenez à Chartres, la réalité dépasse la fiction du mauvais scénario que vous nous imposez. Même à Hollywood, on n'en voudrait pas de ce script !

Gildas Lahalle

La tactique « Viêt »

Yann Le Croulant, qui assistait le 9 décembre dernier à une réunion des adhérents sur l'avenir du Centre Social de Rechèvres, a tout d'abord trouvé très courageux qu'une jeune et jolie femme, toute esseulée, vienne d'elle-même, en voisine, sans y avoir été invitée et sans que cela soit de son domaine, défendre, devant plus de 200 personnes, la réforme des Maisons de Quartier.

Benoitement, comme à son habitude, il écoutait bien sagement... mais en tournant et retournant sans cesse nerveusement sa casquette entre ses mains, car, il avait l'impression d'avoir déjà vécu une telle situation où elle lui avait été dépeinte dans le passé. Un malaise indéfinissable l'envahissait progressivement... Puis subitement, il s'est souvenu... Bon sang, mais bien sûr, on utilisait sous ses yeux la tactique Viêt-Minh !

Il faut en effet savoir qu'en Indochine, pendant « notre guerre », les Viêts, pour enlever notamment une position stratégique, plaçaient souvent en avant de leurs hommes des « hôtesse » sans aucune défense, et parfois sans voile du tout..., ce qui avait le don de désarmer complètement nos braves soldats !

Comme là-bas, le charme a joué, la réunion a été calme et n'a débouché sur rien de positif. Yann est rentré chez lui désabusé en sachant que la partie était perdue...

S'il savait déjà que les petites maisons qualifiées d'insalubres et de croulantes seraient détruites, il avait maintenant la certitude que le Centre Social déclaré coûteux et politisé, serait rapidement fermé.

La Maison de Quartier deviendra une salle polyvalente sans âmes et sous contrôle, dotée de « référents » et de policiers municipaux formés aux nouvelles méthodes d'éducation : délation, répression !

Le Rechèvres d'hier aura vécu, il ne lui restera plus qu'une église, sans curé, ouverte aux touristes et cérémonies d'enterrements, un bistrot, bientôt sans tabac, pour boire un dernier verre, un Kebab et une boulangerie pour survivre... et comme lieu de réunion libre, inter générations, un abri-bus... tout du moins tant que la ligne sera jugée rentable, et... quatre poubelles sélectives... Vivement demain !

Yann le Croulant

CM de Chartres du 18/12/03

Goujateries

Vendredi 19 décembre, 0 heure trente, le dernier Conseil Municipal de l'an 2003 s'achève, JPG a réussi à conserver sa couronne de champion local de la goujaterie. Et sans vraiment forcer...

A l'entame du **premier round**, à Chantal Vinet, élue Énergies Citoyennes, il demande de lui fournir la liste des personnes âgées qui se sont plaintes récemment des services du CCAS. Dans la bouche de JPG, le mot « liste » résonne comme une nouvelle provocation après l'incident qui avait marqué le CM de novembre : l'affaire de L'Aiguillon antisémite.

Second round, lors de la présentation du budget primitif 2004, pour éviter d'avoir à se justifier de l'augmentation des dépenses de fonctionnement, qu'il avait pourtant promis de réduire de 2% par an, le maire se lance dans un nouveau réquisitoire contre la gestion financière municipale calamiteuse des années 1989-1995 : « rendez l'argent aux Chartrains ! ».

Troisième round, JPG règle ses comptes avec L'Écho républicain, coupable à ses yeux d'avoir publié des articles « critiques » sur le parking Cœur de Ville. L'affichage légal concernant le Plan Local d'Urbanisme (PLU) chartrain ne se fera donc pas dans le « premier quotidien départemental », seulement dans La Rep' et L'Hebdo...

Quatrième round, son « c'est vraiment triste de vieillir », balancé à Georges Lemoine sonne comme un uppercut. Suspension de séance à la demande du « petit flic de la pensée » (dixit JPG) Laurent Rabaté. A la reprise, le "vieux édile", drapé dans sa fierté blessée, ne revient pas dans le jeu de massacre.

Cinquième round, celui de l'ultime délibération, sur le parking Cœur de Ville : une convention tripartite qui « définit les conditions de transfert à la Ville de reprise ou de remboursement des emprunts » contractés par le concessionnaire Q-Park. L'opposition fait remarquer que le contrat de prêt n'est pas annexé à ladite convention. JPG affiche son malaise : il n'avait pas prévu ce coup-là. Alors, il choisit de botter en touche, dit que ce n'est pas grave, que c'est simplement un projet, que les élus de l'opposition disposeront « demain » du document dans leurs casiers. Au 31 décembre, les casiers étaient toujours vides...

G.L.

Prochain CM de Chartres le 22 janvier.



⇒ **Punition.** Les Etats-Unis ont exclu les entreprises françaises, allemandes, russes et canadiennes d'une série d'appels d'offres lancés pour la reconstruction de l'Irak. Pas de guerre, pas de chantiers. C'est comme à Chartres : si l'on n'obéit pas, on est puni...

⇒ **Civisme.** JPG met un tel acharnement à piéger les Chartrains afin qu'ils versent leur obole à Q-Park que, pour ma part, j'ai décidé dorénavant de verser directement mes impôts à la société Q-Park...

⇒ **Dégâts collatéraux.** Les commerçants chartrains constatent que, depuis le début du plus grand chantier de France, leurs chiffres d'affaires ont baissé de 20 à 30%. A la fin des travaux, c'est sûr, il y aura des morts. Qui ramassera les cadavres ?

⇒ **T'as pas un euro ?** L'inflation étant actuellement estimée à 2,3% par an, les livrets A, bleu, CODEVI etc., ayant un rendement de 2,25%, prolétaire, mon frère, tes maigres placements ne te rapportent pas un sou...

⇒ **Capitalisme à la française.** Dans l'affaire Executive Live, compagnie d'assurances californienne rachetée, illégalement selon les Américains, par le Crédit Lyonnais et François Pinault au début des années 90, on goûte une fois encore les bienfaits du capitalisme à la française, c'est-à-dire privatisation des profits et nationalisation des pertes...

⇒ **Cœur de Ville en danger.** Une voie montante, une voie descendante, les artères qui irriguent et irrigueront le fameux « Cœur de Ville » sont si étroites que je crains l'étouffement voire l'infarctus. Espérons que le pontage pourra être évité...

⇒ **De fil en Aiguillon.** Les élus de la majorité filent volontiers en ce moment la métaphore couturière. Après avoir tissé du lien social (traduire par « détérioré »), voilà JPG qui affirme que le Cœur de Ville va permettre de « recoudre » les quartiers. N'étant pas un familier des travaux d'aiguille, j'avoue ne rien comprendre à cette image. Il faut dire qu'il y a longtemps que j'ai perdu le fil. Ce que je constate, par contre, c'est que de plus en plus de nos concitoyens, qui ont de l'étoffe, souhaitent en découdre. Les prochaines échéances risquent d'être piquantes.

⇒ **Un caca d'espèce.** Des canisites à profusion et toujours les pieds dans la merde. Si le parking souterrain rencontre le même succès, je crains le pire...



Morland et Cie

***Pigeon vol.** Fin novembre, les personnels municipaux lucéens avaient reçu de Morland une invitation pour venir, samedi 13 décembre, assister à un lâcher de pigeons puis visiter la crèche installée dans l'église St-Pantaléon. A quand les Vêpres à 18 heures ou la messe obligatoire pour tout agent souhaitant travailler à la Ville de Luce ? En attendant, en signe de pénitence, la traditionnelle prime annuelle donnée à tous les agents a été supprimée, officiellement pour cause d'illégalité ! Morland respectueux de la légalité, c'est vraiment trop drôle ! Et dans l'histoire, on sait qui sont les pigeons...

***Marché de Noël.** A la clôture de la

***Prudhommes.** D'après la Nouvelle Rep' du 26 novembre, Edwige Morland et l'ancienne comptable de l'Imprimerie de l'Indre s'opposent devant la justice prud'homale. La première a licencié la seconde en invoquant des fautes professionnelles. En réalité, l'ex-employée a eu le tort (et le courage) de s'opposer aux magouilles et aux fuites de capitaux organisées par les Morland. Jugement le 12 janvier.

manifestation noélistique de Lucé-land (14 décembre), le couple Morland a ratissé des cadeaux de « bouche et d'abreuvoir » auprès des commerçants exposants (après leur avoir chaleureusement serré la louche). Admirable chaleur humaine octroyée aux châtellains de Choue (Loir-et-Cher) qui ont grand besoin d'améliorer l'ordinaire en ces temps difficiles...

***Amnistie fiscale.** Pour en finir avec ses déboires judiciaires, et au moment où il fait l'objet d'un contrôle fiscal carabiné, Morland se raccroche à son dernier espoir : l'idée avancée par un député UMP (Bercy étudie le sujet) d'inscrire dans la loi de Finances 2005 un article qui amnistierait tous les contribuables qui ont placé illégalement leur argent dans des paradis fiscaux. Il lui faut tenir encore un an...

***Cupid(on).** Pendant deux ans, l'Imprimerie de l'Indre (à Argenton-sur-Creuse), dirigée par Edwige Morland, la fille de Jacques (lui-même ancien PDG

puis employé fictif dans l'entreprise jusqu'en avril 2002), a imprimé *Lucé Info*. L'accusation de prise illégale d'intérêt lancée par L'Aiguillon, à partir de mai 2003, a contraint les Morland à changer de stratégie. Ainsi, depuis l'automne 2003, la revue municipale lucéenne sort des rotatives de l'imprimerie Chauveau, au Coudray. Tout simplement parce qu'Edwige et le fils Chauveau...

***Golden boy.** Dimanche 30 novembre, émission *Capital*, sur M6, extrait de Télé 7 Jours : « A 20 ans, Hamid Hadak a déjà été patron de presse, imprimeur, distributeur de films. Son secret : reprendre des entreprises de difficulté. Comment parvient-il à convaincre les tribunaux de commerce de lui confier ces établissements et leurs salariés ? ». Les Lucéens, qui ont été nombreux à suivre le reportage, notamment les employés de la mairie, ont découvert cet homme reprenneur de l'imprimerie d'Alençon, auparavant « gérée » par ... Jacques Morland.

***Hommes de tête...** La gauche lucéenne commence à remuer les ortels.



Enfin ! Frédéric Teboul, le biologiste du Vieux-Puits, tête (ex-PS) de la future liste de la Gauche Unie, a sorti en décembre sa première feuille électorale. Celle de Gracien Vergnes, l'autre tête (PS) de la future liste de la Gauche Unie, soutenu par le député François Huwart, est attendue pour janvier.

***Résistance.** Elle avait été l'une des premières, en 2002, à dénoncer les méthodes de gestion douteuses de Jacques

Morland. Ne supportant plus les calomnies versées sur son compte par ses anciens colistiers avides de pouvoir et d'indemnités, Josiane Gauthier a récemment démissionné du Conseil Municipal. Voilà maintenant qu'on essaie de la faire passer pour folle, qu'on vandalise sa voiture en rayant sa carrosserie et en crevant ses pneus. Qu'on se le dise : elle ne baissera pas les bras !

***Sans suite.** La justice a classé sans suite la plainte contre X pour faux en écritures déposée par Jacques Morland dans l'affaire Plouzeau/Passavy. C'était il y a un an, le maire de Luce avait mis à pied son ancien Directeur Général des Services, lui reprochant de vouloir l'empêcher de nommer sa secrétaire professionnelle Dominique Passavy au poste de directeur de cabinet du maire. C'est le deuxième échec de Morland après celui de la réhabilitation de Plouzeau par ses pairs de la fonction territoriale.

***Flagrant délit d'illégalité.** Le décret du 6 juin 2001 (d'application de la loi du 12 avril 2000) relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques, prévoit que lorsque la collectivité attribue une subvention dépassant le seuil de 23.000 Euros, elle doit conclure une convention avec l'organisme de droit privé qui en bénéficie. Les Gants Lucéens, le club fétiche de Morland, a reçu en 2003 au moins 39.000 Euros de subventions de la part de la Ville. Sans que les deux parties passent la moindre convention, évidemment...

***Sorbet poire.** Le « dissident » Claude Joly, pourtant membre du conseil d'administration du CCAS de Luce, n'a pas été invité, le 18 décembre, au traditionnel repas de fin d'année des pensionnaires des foyers de personnes âgées. Motif invoqué par la grande prêtresse des Affaires Sociales, Isabelle Diveky : « on en prend plein la poire, alors on a décidé de ne pas vous inviter ». Problème de dent dure ou problème de dents longues ? On n'aimerait pas être à la place du parquet...

Prochain CM de Luce le 29 janvier

Boris...

Boris Minsky l'urbaniste
Est-il aussi un humaniste ?
Ses cris, ses sauts de cabri
Font-ils de lui un grand génie ?
Questions posées, dans les quartiers
Aux conférences, beaucoup de silence
Le peuple brille par son absence
Pauvre Boris, pas d'récompense
Ingratitude, l'inexpérience
Après les rêves, chaque matin
A la mairie va au turbin
Faire valider tous ses projets
De ses rêves insensés.
Après une crèche, un marché
Des stades et des cinés
A cela, rien de décidé
Beaucoup de maisons, des constructions
S'en fout de la dépollution
Depuis des années-lumière
Luce marche sur le derrière
A ses projets urbanistiques
Pourquoi autant de critiques ?
Tout simplement l'sieur Hippocrate
N'est qu'un anti-démocrate.
Activons-nous aux grands débats
Prenons de la DHEA
Si nous voulons voir évoluer
Les grands chantiers du grand Luce.
Boris Minsky, un urbaniste
Aux projets bien simplistes
Est-il aussi un humaniste ?
Je n'y crois pas, et j'hésite :
C'est un anti-socialiste.

C. Betthon



Nouvelle rubrique à l'adresse des élus de l'agglô Le petit dico juridique

Ces temps derniers, nous avons constaté que les élus municipaux parvenus au pouvoir en 2001 ne connaissent pas les règles juridiques inhérentes à leurs fonctions. Nul ne peut leur en vouloir ! Chefs d'entreprises, cadres en informatique, commerçants ou fonctionnaires, ils ont découvert les dures règles qui encadrent la vie publique sans y être préparés. Et dire que certains voyaient une sinécure dans la vie d'élu local ! Il ne suffit pas d'avoir une belle voiture et une place pour se garer en face de chez soi pour pouvoir faire tout ce qu'on veut, comme on veut. Certains doivent vivre de terribles désillusions !

L'Aiguillon pense qu'il est de son devoir de les aider à surmonter ces difficultés. Ils doivent retrouver la foi qui les amena à engager ces terribles combats électoraux. Ils doivent retrouver la fougue qui fit tout leur charme. Pour eux, chaque mois dans nos colonnes : **le petit dictionnaire juridique à l'usage de l'élu local**

Ce mois, nous étudierons ce mois la notion de **prise illégale d'intérêt**. L'article L. 432-12 du nouveau Code Pénal la définit comme « le fait pour une personne dépositaire publique ou chargée d'une mission de service public ou par une personne investie d'un mandat électif de prendre, recevoir et conserver, directement ou indirectement, un intérêt quelconque dans une entreprise ou une opération dont elle a, au moment de l'acte, en tout ou partie, la charge de la surveillance, de l'administration, de la liquidation ou du paiement ». Il prévoit une peine maximale de cinq ans d'emprisonnement et de 75.000 Euros d'amende.

Ce délit incrimine, par exemple, la confusion des intérêts privés des élus et les intérêts de la commune. Ainsi un maire de l'agglomération qui aurait la mauvaise idée de vendre à la commune dont il est l'élu un bien immobilier lui appartenant pourrait être poursuivi pour prise illégale d'intérêt ... d'autant plus si le montant de la vente s'élève à 304.000 € alors que la loi prévoit un régime dérogatoire pour les communes de moins de 3.500 habitants dans la limite annuelle de 16.000 €.

Pour répondre à la question de Jacques M. (Luce), ce maire pourrait bien se retrouver sur les bancs de la justice à coté de Bruno Mégret poursuivi dans une affaire concernant le financement local du MNR, et de Jacques Peyrat, sénateur-maire UMP de Nice qui serait concerné par une information judiciaire contre X à propos d'une vente controversée d'appartements HLM.

Amis élus, vous pouvez nous faire confiance. N'hésitez pas à nous questionner, nous serons toujours là pour vous aider !

Harry Zona

Réaction

Des lingots à la place du cœur

Jean Pùlassueur nous a adressé ce texte en réaction à l'éditorial de Jacques Morland publié dans le dernier *Lucé Info* (n°15).

Jacques Morland en avait rêvé, c'est chose faite. *Lucé Info* se pare d'or, enfin ! Des lingots à la place du cœur...

Les « Temps forts 2003 » exprimés par le maire « dont certains m'ont touché plus personnellement » ne sont pas ceux qu'auraient voulu les Lucéens. « P.L.U. », « S.C.O.T. », « S.M.E.P. », quelle embrouille pour le citoyen ! La majorité municipale est aveugle, sourde, muette et dramatiquement décalée par rapport aux aspirations de la population.

Morland n'a pas un mot de réconfort et d'espoir pour toutes les familles qu'il a laissé expulser, se disloquer, toutes celles qui vivent dans la misère provoquée par sa politique libérale de destruction sociale et qui se cachent pudiquement. Pas un mot donc pour les victimes de la précarité. Pas un mot pour les anciens menacés par la perte d'autonomie. Pas un mot pour les handicapés. Rien sur des projets de réduction de la fracture sociale et d'intégration, rien évidemment sur les maisons de quartier qu'il a supprimées.

Au lieu de cela, il bredouille des propos d'une rare fadeur : « germe d'un peu d'espoir », « émergence d'un renouveau », « début d'un nouvel optimisme ». Il a ensuite le culot d'écrire que « la première qualité de l'être humain ne commence-t-elle pas par le respect d'autrui ? » ! Provocation ? Inconscience ? Dans tous les cas, qu'il n'attende pas de ses nombreuses victimes dans les services municipaux, à l'Office départemental HLM, dans les quartiers - et pas seulement les plus défavorisés - qu'elles lui tendent l'autre joue. Tous ces gens savent aujourd'hui que son entreprise municipale de destructions massives finira.

Lucéens, les bons vœux, ceux qui donnent chaud au cœur, seront sans doute pour 2005. Bonne année quand même !



Le dialogue social : piège à cons ?

Six mois après le bouclage du plan Fillon sur les r e t r a i t e s , les débats du 37^{ème} Café-Po au Floribar sont unanimes pour dire que notre pays n'a plus la culture du dialogue social.

Face à un gouvernement qui ne fait pas du dialogue un outil de paix sociale, à l'heure où certains s'arrogent l'exclusivité de la représentativité et où de vaines luttes ont engendré des frustrations, le citoyen n'a aucune prise sur la décision. Le fait que « ce n'est pas la rue qui gouverne » est inhérent à notre système social. Mais alors, peut-être faudrait-il repenser la représentation du peuple afin que des organismes, comme le Conseil Économique et Social, aient un rôle réel et décisionnel ?

Dans l'exercice de la démocratie, le dialogue social devrait être le fil conducteur de toute la vie de la cité et pas seulement réservé au milieu de l'entreprise. Ce dialogue social devrait permettre à tout un chacun de prendre part à la gestion publique. Ainsi, dans le domaine du handicap, les associations sont confrontées aux syndicats qui ne voient pas d'un très bon œil le projet de création d'un « 5^{ème} risque », précisément celui du handicap, dont la gestion ne leur impartirait plus exclusivement via la Caisse Nationale d'Assurance Maladie. La concurrence des « boutiques » prend trop souvent le pas sur des valeurs qui devraient être le fondement de notre société.

Le déclin du dialogue social coïncide avec la recrudescence des lobbies. D'aucuns pensent qu'ils sont dangereux pour la démocratie ; d'autres y voient le moyen pour les citoyens, non élus et habituellement écartés, d'accéder au débat.

Le constat final est que le dialogue social est malade ; comme au niveau du fonctionnement des institutions politiques, il serait contaminé par le déficit des valeurs.

Dominique Chéron



Interview d'Eric Aragon, un responsable du Convoi Syndical

Pour ne pas laisser tomber la Tchétchénie

- D'où vous est venue l'idée du Convoi Syndical ?

C'est un mélange de nécessité logistique et d'une volonté politique. La plupart d'entre nous, syndicalistes de différentes organisa-

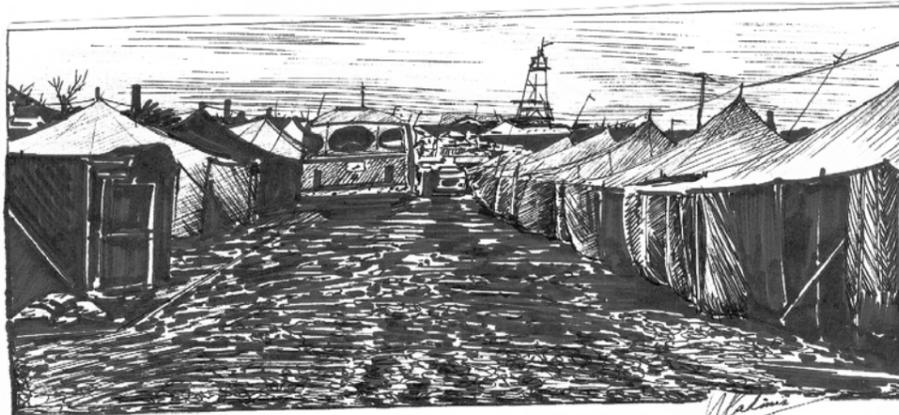
tions et personnes de la société civile, s'étaient rencontrés par le biais d'une association « Secours Ouvrier pour la Bosnie » qui avait beaucoup travaillé, dès 1994. Nous utilisions le compte chèque de cette association pour collecter des fonds nécessaires au financement des opérations. L'association s'étant dissoute en 2000, nous avons alors décidé de continuer le travail avec une autre association que nous avons fondée en 2001 et dont l'intitulé correspondait plus à la réalité : le Convoi Syndical était né. Aujourd'hui, l'association nous permet d'offrir une visibilité de notre travail à qui le demande, elle est enregistrée au Journal Officiel, il n'y a pas d'entourloupe ! Dans l'appellation même du Convoi, il y a l'idée d'aller là bas *physiquement*.

- Vous repartez en février pour la Tchétchénie. Qu'est-ce que vous y apportez, pour qui et dans quels buts ?

Lors de notre dernier voyage, nous avons acheté du matériel scolaire pour les camps et des chaussures pour les enfants. Ce sont des choses qui se détériorent très vite. Il faut donc les renouveler souvent. Nous essayons aussi d'aider l'université de Grozny en achetant des livres. Les problèmes sur le terrain sont nombreux (formalités administratives, associations pas toujours réactives...). Le matériel est acheté sur place, car l'acheminement de la France à la Tchétchénie coûte trop cher, les formalités douanières sont inextricables. De plus, nous ne tenons pas à déséquilibrer le marché local, en important des marchandises comme cela a parfois été le cas en Bosnie.

- Il s'agit bien d'un convoi syndical et non simplement humanitaire...

« Voir, dire, agir ensemble » est la devise du Convoi. Les associations humanitaires font un excellent travail sur place mais sont parfois cantonnés au rôle de médecin uniquement. Il leur est très difficile de s'exprimer, elles risquent même d'être expulsées. Nous sommes moins sujets à ces contraintes, plus réactifs. De plus, concernant



les ONG françaises, la plupart ne sont dans cette partie du Caucase que depuis l'année dernière. On a l'impression que c'est un fond de commerce géré de manière parfois cynique. A mon sens, la Tchétchénie, comme d'autres régions du globe, risque de devenir un pré carré des humanitaires. Il faut que tout un chacun s'empare de ces questions, car déléguer le traitement de la souffrance, c'est déléguer la réflexion ; c'est la pire des choses qui puisse arriver. Un autre point important, le Convoi Syndical ne fait pas simplement un aller-retour Tchétchénie direct ; nous nous arrêtons en Russie pour parler avec les syndicalistes russes en essayant d'amener une réflexion sur ce sujet.

- Combien de convois depuis 1999 ? Quel bilan en tirez-vous ?

C'est le 5^{ème} voyage et c'est toujours aussi difficile d'y aller. On a l'impression que les choses n'avancent pas et pourtant... Ce prochain voyage, nous partons avec une camarade russe et une activiste ukrainienne. Nous faisons notre part des choses pour ne pas laisser tomber la Tchétchénie ; ce n'est déjà pas si mal. Sur place, nous finançons des petits projets et le peu qui est fait est déjà un soutien important. L'aide que nous apportons est récoltée au sein de la société civile française. Ce n'est pas de la charité. Les contacts pris il y a trois ans se sont étoffés, avec quelques déceptions malgré tout. Ce qui est important, c'est que les gens vous voient et vous renvoient, pour ne pas faire comme beaucoup des missions d'évaluation (comme si on ne connaissait pas la situation !) ou ce que je nomme du « tourisme humanitaire ». Pérenniser l'action est une chose

essentielle.

- Vous étiez présent au Forum Social Européen pour y présenter le Convoi. Quelles ont été les réactions ? La guerre en Tchétchénie est-elle condamnée à rester un conflit oublié ?

La prise en compte de la question tchétchène dans le FSE date de 2002, lors du rassemblement de Florence. Nous avons proposé un atelier où une cinquantaine de personnes avaient discuté de cette question. A Paris, parce que la question a été portée très en amont par le Convoi Syndical et le groupe de travail « Élargissement Est FSE », on peut dire que cela a été un succès ; des intervenants de très grande qualité, une majorité de femmes d'ailleurs, comme si les conflits oubliés n'intéressaient que les femmes ! Une prise en compte européenne commence à monter en charge. Par contre, je suis toujours atterré par certaines questions venant de la salle, avec des personnes semblant découvrir la situation là-bas, preuve que le chemin est encore long...

Y a-t-il en Europe d'autres convois de la sorte ?

Je ne connais pas à ce jour d'initiatives de ce genre, hormis, à une autre échelle, une expérience en Touraine assez intéressante. Cela tient au fait que les gens sont plus intéressés par des initiatives politiques qui sont moins « implicantes » en temps et en énergie et moins éprouvantes aussi physiquement ; aller là-bas n'a rien d'évident. Nous avons aussi des contacts très intéressants à Chartres, où nous serons en début d'année pour animer une journée. Mais bien entendu, si des personnes sont intéressées

par cette initiative et qu'elles se retrouvent dans notre travail, en France ou en Europe, bienvenue au club !

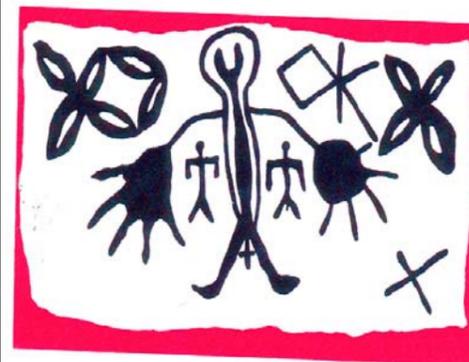
Contacts : Eric Aragon : 01 44 62 12 88 ou 06 80 25 91 75 ; Xavier Rousselin : 06 07 94 11 24 ; Claude Maril : 06 63 26 04 70

Pour nous aider : Compte Chèque Postal : CCP n° 27 964 96 A Paris.

Expo

Dans les montagnes de Tchétchénie, se trouvaient des centaines de monuments, tours et lieux de culte divers, probablement construits entre le XIII^{ème} et le XVI^{ème} siècle, couverts de pétroglyphes (gravures sur pierre). La plupart de ces monuments ont été gravement endommagés au cours des deux derniers siècles, notamment après la déportation en 1944 de toute la population tchétchène en Asie Centrale par les troupes du NKVD (Sécurité d'État soviétique). La guerre de 1994 à 1996 puis celle qui a recommencé en 1999 ont porté un coup fatal à ce patrimoine de la culture tchétchène.

Au milieu du saccage savamment organisé par l'occupant russe, un Tchétchène, Ruslan Arsanoukaev, a effectué des relevés d'empreintes, fait prendre des centaines de photographies des tours et des pétroglyphes. A la fin 1999, obligé de fuir en catastrophe son pays, il a réussi à sauver une collection de seulement quatre-vingt pétroglyphes. Comme le dit la documentariste Mylène Sauloy : « Il est temps aujourd'hui de donner toute sa valeur à ce travail unique et émouvant et de réunir des spécialistes du Caucase pour entamer l'ébauche d'une interprétation ».



Le cri du mois

Supplique à Notre-Dame de Chartres

Notre Dame, nous t'en supplions, un soir, après ton travail, lorsque les derniers touristes et dévots seront partis et que les lourdes portes de ta cathédrale seront refermées, monte tout en haut du « clocher neuf » pour voir ce que tes enfants sont à faire dehors.

On a déjà dû te dire qu'au prestigieux nom de Chartres, dont tu es la patronne vénérée, avait été associé, par le nouveau Maître de la cité, le slogan publicitaire de « Capitale de la Lumière et du Parfum ». C'est ainsi que désormais ta ville est présentée... au monde, de telle sorte que les deux élégantes flèches de ta Cathédrale n'indiquent plus aux hommes uniquement le ciel mais aussi de futiles produits terrestres...

L'on peut même redouter que, dans un avenir proche, l'on décide qu'un échantillon de parfum soit remis à chaque pèlerin venu t'offrir un cierge. Surtout sois bien vigilante pour que ton Sanctuaire ne devienne pas insidieusement un lieu de commerce ; souviens toi de la colère de ton fils contre les « vendeurs du Temple » à Jérusalem...

L'immense chantier que tu verras à tes pieds n'est ni la reconstitution des ruines laissées jadis par les Normands après leur pillage de la ville, ni celles des combats de la Libération, mais le premier de ceux engagés pour asseoir le prestige de la nouvelle Capitale commerciale autoproclamée qu'est désormais devenue ta ville.

Il s'agit en effet d'un immense Parking souterrain, une sorte de crypte monumentale creusée dans les entrailles de la terre. Elle n'abritera pas « N.D. Sous-Terre », mais, au milieu de quelques vestiges du passé, un flot de voitures venues de partout déposer une foule innombrable de clients au beau milieu d'une « zone de chalandises ».

Ce sera bien autre chose que les groupes de pèlerins et de touristes désargentés d'hier qui ont laissé dépérir ta ville... dans l'insouciance quasi générale de ses responsables d' alors. Chartres doit se vendre et vivre autrement, c'est pour cette raison que la ville a besoin d'un nouveau cœur ...

Surtout Bonne Mère, ne te décourage pas et ne fais pas comme le Général Marceau qui, bien qu'il ait jadis arrêté à nos frontières les envahisseurs autrichiens, a préféré se réfugier au Panthéon près de Jean Moulin pour ne pas avoir à gêner ses compatriotes.

Reste avec nous, ne nous abandonne pas, intercède au contraire pour nous près de ton Fils tout puissant, pour que celui-ci nous protège du syndrome de Babel, maladie d'orgueil qui poussa les Babyloniens à tenter de construire une tour pour atteindre le ciel, et nous évite, ainsi qu'à nos descendants, ses conséquences désastreuses...

Sache que tu ne seras jamais pour nous N.D. du Parfum, ni à plus forte raison de la « Cosmetic Valley ».

Jean-François Poulin

Réactions à l'«Affaire» de l'Aiguillon antisémite

(voir L'Aiguillon de décembre 2003)

A titre indicatif et sans vouloir me vanter, le nom de la famille Lahalle est inscrit sur le livre d'or pour l'hommage et la reconnaissance de la communauté juive de France avec le titre de « gardien de la vie ». Dossier 6-94, établi par le Consistoire central de France au sein de l'association française pour l'hommage aux Justes. Je dois cela à mon père pour son activité pendant la Seconde Guerre Mondiale... Si Gorges me reproche un jour d'être avec des antisémites, je saurais quoi lui répondre !

Gildas Lahalle, 30/11/2003

° Ces temps sont bien étranges qui voient la droite extrême devenir défenseuse des droits des Juifs ! Oui la droite extrême est au pouvoir, oui on accuse d'antisémitisme ceux qui œuvrent pour les droits des Palestiniens, pendant que l'extrême droite s'occupe à faire monter l'islamophobie ! Ces temps sont bien étranges où de redoutables personnages manient un soi-disant antiracisme, pour en fait attiser le feu des oppositions et les haines. Oui, il faut dénoncer tous les racismes et les combattre, mais manier la dénonciation du racisme pour attaquer ses adversaires me semble particulièrement pervers ; je pense aussi que certains courants politiques sont plutôt mal placés pour jouer ce rôle !

Janine Orssaud, 30/11/2003



La mémoire courte

Votre Ville, n°19, d'avril 2003 : la revue de propagande municipale chartreuse gloussait de bonheur en annonçant l'ouverture de la salle Ravenne à Chartrexplo, salle de spectacles de « 900 places assises ». « Musicalement, elle doit devenir la salle de référence du département » ajoutait même Laurent Lhuillery, l'imprésario de Gérard Lenorman.

Après un premier semestre de fonctionnement et une demi-douzaine de concerts, il faut bien se rendre à l'évidence : la salle est incapable de faire le plein en dépit des affiches Dee Dee Bridgewater, Marc Lavoine et Michel Jonasz. Eventail des affluences : entre 250 et 700 spectateurs. Du coup, les déficits s'accroissent. En voix pas complètement « off », Lhuillery est aujourd'hui obligé d'admettre qu'« on ne rentabilise pas une salle de spectacles, pas avec cette jauge-là ! ». Si cela continue, les grincements de dents de Franck Masselus, l'adjoint aux Finances, mériteront bientôt une représentation à Ravenne.

G.L.

A côté du voile

Le choix de légiférer clôt provisoirement un débat engagé depuis le début des années 90. La France sera dotée d'un texte qui interdira à l'école, à l'hôpital et dans la fonction publique le port de tenues ou signes qui manifestent ostensiblement l'appartenance religieuse.

Exit donc les kippas, les grandes croix mais surtout les voiles islamiques. Car ne nous cachons pas derrière une formule hypocrite : depuis 1905 (loi de séparation des Églises et de l'État) et depuis le gouvernement de Vichy, kippas et croix n'ont posé de

religion », proportion supérieure à la moyenne des Français. Les pratiquants réguliers ne sont que 10% chez les garçons et 18% chez les filles.

À l'égard de la scolarité, l'enquête tend à relativiser l'image de la « beurette » bonne élève opposée aux garçons en pleine galère. À l'école, les filles font juste un peu mieux que les garçons, et la pression parentale est forte en faveur de la prolongation des études.

C'est surtout au moment de l'insertion professionnelle que les « beurs » subissent directement leur origine. Principale cible des discriminations, les garçons battent des records d'instabilité professionnelle : plus de la moitié des 20-29 ans subissent une période de chômage de plus d'un an après leurs études, contre 29% en moyenne nationale.

L'étude de l'INED montre également l'effet ghetto lié au type d'urbanisme : plus les populations étrangères sont logées dans les cités où règne la ségrégation, plus la pratique religieuse s'intensifie, et plus les relations sociales s'enferment dans un cadre ethnique. Et l'on sait qu'il n'est pas facile d'en sortir !

La raison profonde du renouveau du voile islamique, le principal frein à l'intégration, ne serait-il pas à chercher dans cette « ghettoïsation » et dans la perpétuation d'attitudes ou d'habitudes racistes et discriminantes ? Depuis le début des années 90, à l'occasion du sondage annuel de la Commission Consultative des Droits de l'Homme, 43% des personnes interrogées se disent

« plutôt » ou « un peu » racistes. 60% des sondés estiment « qu'il y a trop de personnes étrangères en France ». Au palmarès du « trop de... », les Arabes arrivent largement en tête (63%) devant les Noirs (43%) et les Asiatiques (21%). Une analyse plus fine confirme les racines sociales et économiques de ce racisme : 73% des personnes estiment que les immigrants sont venus pour profiter de la Sécurité Sociale et 51% pensent qu'ils sont la principale cause de l'insécurité.

La question du voile ne sera pas résolue par une simple loi. Elle traduit des réalités sociales, elle exprime des difficultés. Les nier, croire qu'il ne s'agit que d'un geste religieux archaïque serait dangereux. Cela élèverait d'autant les murs du ghetto qui entourent une population en plein désarroi.

Si nous pensons que ce voile s'oppose aux valeurs de la République, il nous appartient de tout mettre en œuvre pour que ce soient ces jeunes filles qui refusent de le porter. Il faudra qu'elle se sachent françaises, à part entière.

Emile Combes



problèmes qu'avec l'apparition du foulard !

Aussi, et pour aller plus loin que la seule stigmatisation de plusieurs milliers de jeunes filles, il est nécessaire de réfléchir aux raisons qui les ont conduites à revêtir ce foulard. Et l'on s'aperçoit vite que l'accueil fait par la France aux populations d'origine maghrébine n'y est certainement pas étranger.

Pour la première fois en 1995, l'Institut National des Études Démographiques (INED) a réalisé une « mesure de l'intégration ». Contrairement à des diagnostics alarmistes sur « la panne de l'intégration à la française », les résultats sont plutôt positifs.

Ainsi l'utilisation de la langue française, facteur primordial pour l'intégration, s'impose très rapidement. La perte de la langue d'origine est tout aussi rapide : 9 jeunes d'origine algérienne sur 10 considèrent les français comme leur langue maternelle et seulement 69% d'entre eux parlent arabe, alors que 91% des enfants d'espagnols parlent la langue de leurs parents.

De même, l'analyse de la formation des couples révèle que la moitié des garçons d'origine algérienne et le quart des filles vivent avec une personne française d'origine.

Près d'un enfant d'Algérien sur trois se dit « sans



1898, le crépuscule des modérés

Dans les douze cantons soumis à renouvellement, tous les sortants se représentent et, parmi eux, sept candidats uniques (Bourgeois à Chartres-Sud, Lhopiteau à Maintenon, Valen à Orgères, Lamirault à Brou, Pierre à Châteauneuf, Laurent à la Ferté-Vidame, Massot à Thiron). Pas de suspense non plus sur Janville où le modéré Delangle s'attaque à la forteresse du vieux vétérinaire réactionnaire Clichy. Ailleurs, les pronostics sont plus hasardeux. A Illiers, pour son 3^{ème} mandat, Prierre affronte le comte d'Aymery, fraîchement rallié à la république. A Châteaudun, Louis, républicain très modéré, a deux concurrents : de Lamerie, réactionnaire, et Lours, républicain. A Dreux, les radicaux lancent Vidière pour renverser Dubois. Enfin, à Nogent-le-Rotrou, Villette-Gaté affronte le rallié Eigenschenck.

Les élections cantonales de l'été 1898 s'inscrivent dans le prolongement des législatives de mai. C'est pourquoi les candidats en campagne cèdent volontiers à la tentation d'évoquer des sujets qui échappent à la compétence du mandat qu'ils convoitent. Valen souhaite voir réduire à deux ans la durée du service national et qu'il soit égal pour tous. Lamirault demande que les territoriaux et les réservistes ne soient plus convoqués pendant la moisson. Il proteste aussi contre les dégâts occasionnés par les grandes manœuvres de troupes. Par ailleurs, lui et Bourgeois voudraient que soient créées des chambres d'agriculture. Vidière se joint à eux pour soutenir le projet d'un impôt unique sur le revenu proportionnel aux facultés de chacun.

En plus des thèmes traditionnels (protection de l'agriculture, répression du vagabondage, développement des tramways), les autres candidats évoquent un sujet novateur, celui de l'assistance, souvent associé aux principes d'assurance et de mutualité. Lhopiteau rappelle que l'Eure-et-Loir n'a pas attendu les travaux parlementaires (dont la loi du 9 avril 1898 sur les accidents du travail) pour se lancer tous azimuts dans l'assistance aux vieillards, enfants et malades.

Par ailleurs, on s'étonne de ne pas trouver la moindre allusion à l'affaire Dreyfus, à l'article « J'accuse » d'Emile Zola, ni au procès de ce dernier. « La question des intérêts locaux est la seule qui préoccupe les électeurs » écrit le *Journal de Chartres*, comme pour justifier cet état de fait.

Dans une ambiance propice à l'abstentionnisme, tous les sortants sont réélus le soir du 31 juillet. Sauf à Châteaudun qui voit l'effondrement de Louis (462 voix), devancé par Lours (1.186) et de Lamerie (822). Une semaine plus tard, Lours s'impose de 156 voix sur de Lamerie, qui souffre du mauvais report des voix de Louis. La fibre modérée a perdu de sa superbe. Et l'échéance suivante de 1901 annonce des changements...radicaux.

Gérard Leray

A suivre dans l'*Aiguillon* 38 : 1901, à gauche toute !



Télé réalité

Famine Academy

En l'absence totale d'une quelconque pudeur, les shows de télé réalité (qui ne sont réalité que dans quelques cellules dégénérées de soi-disant producteurs) dépassent de plus en plus les limites du supportable.

Après avoir enfermé quelques spécimens dans deux cents mètres carrés, matés par des milliers de spectateurs confortablement installés dans leur salon, ou enviés par quelques détenus au plus profond d'une prison, après avoir fait oublier les talents d'un Brel, d'un Bécaud ou d'un Brassens en donnant l'illusion à quelques amateurs de karaoké que l'art du chant s'apprend dans une « academy », après avoir montré l'individualisme, le dégoût et la haine de quelques créatures égarées sur une île, explosé tous les records d'audience en présentant des couples s'étripant en direct dans le climat malsain et racoleur d'une émission « prime time », une nouvelle production a récemment vu le jour en Allemagne.

Sous le toit d'un foyer commun, une dizaine de candidats s'affrontent pour survivre dans cette belle ville de Berlin. Sans nourriture ni argent, le but sera d'utiliser leurs talents pour récolter quelques marks ou autres oboles. « Famine », c'est le nom de l'émission, présente des scènes de mendicité, d'aviissement de l'être humain, prêt à récupérer le précieux contenu d'une poubelle pour se sustenter, ou à faire usage de son corps dans l'esprit bien entendu d'un voyeurisme engagé. Pourvu que l'auteur de cet immonde n'ait pas l'idée un jour de vendre le concept à quelques Somaliens ou Soudanais épris de sensations fortes !

Pas joli joli tout cela ! Les héritiers de l'ORTF seraient-ils en train de toucher le fond ? C'est fort possible. En tout cas, pour nous, simples mortels, la seule solution pour empêcher la diffusion de tels spectacles est d'agir délicatement de l'index sur le bouton rouge de notre télécommande...

Solferino

Pourquoi tant de mauvaise humeur ?

•**Ticket modérateur.** Grâce aux mutuelles, seuls ceux qui n'ont pas les moyens se modèrent.

•**Ne pas confondre.** La culture, c'est quand on s'intéresse à celle des autres ; la coutume, c'est quand on s'enferme dans la sienne en refusant les interférences.

•**Pentecôte.** La suppression du férié de Pentecôte sent la dictature communiste : on improvise, on gaspille et on fait payer le Peuple. A noter que c'est encore le salariat productif qui trinque. Plutôt que Pentecôte, taxons les ouvertures de la grande distribution les dimanches et jours fériés. Fifty-fifty, la moitié pour les vieux, la moitié pour les travailleurs. Aussi, chaque année, le premier janvier, tirons au sort la meilleure des quinze plus belles journées de profits boursiers à reverser intégralement au bénéfice des vieux nécessiteux.

•**Beauce-Normandie.** Ne remplaçons pas un centralisme parisien par un centralisme régional. Traitons la Corse avec détachement. Je milite pour le rattachement de l'Eure-et-Loir à la Basse-Normandie, l'alliance du lait et du grain. Du lait pour nos petits, du grain pour nos ports. Ce serait la Beauce-Normandie !

•**Jipitou.** Ce n'est pas le communisme que Jean-Paul II a fait tomber, ce sont les dictatures assises sur le communisme. Eh, ce n'est déjà pas mal !

•**Voile.** Ce qui me gêne dans le voile, c'est l'idée qu'un homme est derrière pour l'imposer : femme soumise et es-

clave, il n'y a qu'un pas. C'est un crachat à la face de la liberté. Vous le savez, les femmes battues disent souvent qu'elles aiment leur tortionnaire.

•**PAF.** Débarrassons-nous de France 2, une chaîne qui fait TF1 en moins bien et crée une télé départementale au service des gens avec les moyens dégagés. Parce que j'en ai rien à secouer du temps qu'il fera dans le Loiret.

•**Oui à la hausse du gas-oil.** Un V8 diesel de 243 ch. ne transporte pas un prolétaire. Quand on ne connaît rien à la mécanique, à ses effets sur la pollution et la santé de mes bronches, on se renseigne. Dans les autres pays européens, on paie à peu près au même prix les différents carburants. Notre JPG a d'ailleurs des problèmes de particules, c'est pourquoi il tousse ; il aura probablement les mêmes ennuis que moi.

•**Blème, mon HLM.** Que demande-t-on à un organisme HLM ? De gérer la masse des loyers au service de ceux qui financent, c'est-à-dire les locataires. Ceux-ci sont des actionnaires otages, petits porteurs d'actions du tunnel. Vous me direz, mieux vaut un tunnel qu'un gouffre. S'il y a de l'argent, pourquoi ne pas attendre un peu et faire les travaux avant d'augmenter les loyers ? Une pause en attendant la reprise serait la meilleure aide au logement qu'une famille puisse attendre dans un contexte économique dramatique. La pire des injustices, ce n'est pas de ne pas être propriétaire de son logement, mais bel et bien de ne pas avoir de travail.

Järno

Le FMI fabrique la misère

Comme en Zambie, l'ajustement structurel proposé par le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale (BM) s'est adapté aux richesses naturelles de ce pays en voie de développement (PVD), le Ghana. Les priorités sont les mêmes. Cet article a été conçu à partir d'un reportage datant de 2000 réalisé par un journaliste de la BBC, John Kampfner : « Quand le FMI fabrique la misère ».

Au temps des colonies, le Ghana s'appelait « la Côte de l'Or ». Ce pays a toujours beaucoup rapporté aux étrangers, mais la richesse ainsi pillée n'a jamais profité à la population. Quand le Ghana accède à l'indépendance en 1957, ses principales industries sont nationalisées. Des services publics gèrent la santé, l'éducation. Mais après une vingtaine d'années de corruption, l'économie s'effondre. Le FMI et la BM proposent alors leur programme structurel :

- ouverture sur le marché mondial avec priorité donnée aux exportations, privatisation des entreprises nationalisées et ouverture à l'investissement international
- réduction des dépenses budgétaires dites « improductives », comme la santé et l'éducation
- suppression des subventions d'État

L'application de cette politique était une des conditions imposée en échange de prêts. En 2000, le Ghana a dépensé 4% de son budget pour la santé et sept fois plus pour rembourser les intérêts de sa dette. Cette lourde contrainte agit directement sur la productivité et la capacité du développement économique social et environnemental du pays. Les conséquences humaines de cette politique sont désastreuses. Pour pouvoir satisfaire ses besoins vitaux, la lutte est quotidienne.

Le FMI et la BM ont donc demandé au Ghana d'orienter sa production pour l'exportation, sur deux matières premières, l'or et le cacao. Dès 1991, les deux tiers des terres minières ont été vendues à des multinationales. Les indemnités d'expropriation

ont été dérisoires. Des villages ont été déplacés. Les déblais des mines à ciel ouvert ont recouvert les cultures vivrières, rendant la population dépendante sur le plan alimentaire. Les compagnies minières ont fait appel à la force armée pour obtenir gain de cause : les villages et les écoles ont été ainsi détruits. Le choix est impossible. Des femmes et des enfants sont employés à la mine pour casser les cailloux aurifères. Ils gagnent trois euros par semaine !



Otages dans l'hôpital

C'est cette même politique qui a rendu l'éducation, la santé et le service de l'eau inabordable. La BM a décrété que les pays endettés ne devaient plus dépenser d'argent pour les services publics de base comme la distribution de l'eau ou l'accès aux soins dans les hôpitaux publics. Ces services doivent s'autofinancer ; en clair, c'est à l'utilisateur de payer l'addition. C'est le principe du « cash and carry », payé et emporté. Cela s'appelle aussi « la récupération des coûts ». Pour l'eau, les femmes apportent leurs seaux aux points de distribution et paient « cash ». Quand elles n'ont pas d'argent, elles vont puiser l'eau, non potable, dans les rivières ou les mares, avec tous les

risques encourus (maladies transmises par les vers de Guinée ou par les tiques), afin de réserver de quoi se nourrir. A l'hôpital, les malades paient les frais d'admission, les traitements, les médicaments, sans couverture sociale. Ils sont retenus en otage dans l'hôpital jusqu'à ce qu'ils puissent régler (ils empruntent à la famille).

Le programme d'ajustement structurel oblige l'État ghanéen à supprimer ses subventions à l'agriculture. Au nord, la partie actuellement la plus pauvre était le grenier à riz du Ghana. Elle fournissait de travail, et la nourriture était en abondance. Tout a changé. Avant 1990, l'État subventionnait les semences, les engrais, l'achat des machines. Cela donnait du travail à tout le monde. Avec l'ouverture au marché mondial (suppression des barrières douanières), le cours du marché local de riz s'est effondré. En 2000, le Ghana a dépensé 100 millions de dollars pour importer du riz de pays comme les États-Unis. Un responsable du FMI argumente : « Pourquoi un pays tropical devrait-il cultiver du riz alors que la Thaïlande ou le Vietnam, grâce à tous leurs avantages naturels, produisent un riz bien supérieur à celui de Ghana ? » Quelle mauvaise foi !!! C'est comme cela, en détruisant les cultures vivrières, en imposant l'importation de l'alimentation de base, qu'un pays perd son autosuffisance alimentaire.

Aujourd'hui, les pays riches annoncent qu'ils vont débattre sur les principes imposés et promettent le changement alors que, sur le terrain, les conditions sont appliquées avec plus de rigueur que jamais. Les compagnies minières continuent à empêcher d'énormes profits.

A quand la redistribution des richesses ?

Au Ghana, en Zambie, l'équilibre des pouvoirs est en train de changer, avec plus de libertés. Les habitants spoliés s'organisent et entrent en lutte. Ils sont aidés par

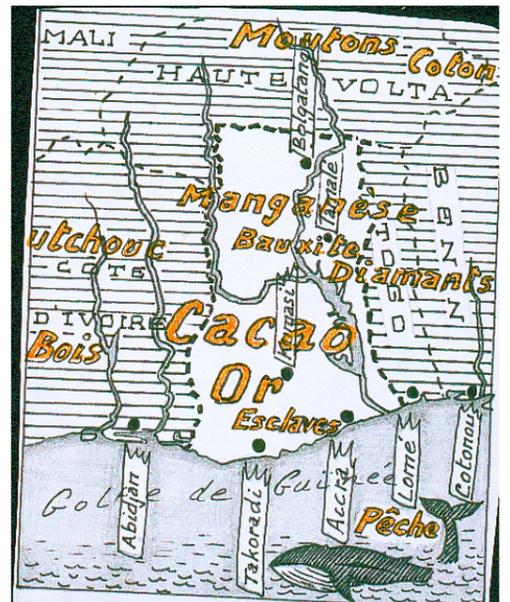
des ONG comme le réseau du tiers monde « Third World Network ». Ils organisent des délégations aux forums sociaux mondiaux, Seattle, Gênes, Cancun, pour faire entendre les déséquilibres de la planète qui provoquent la misère et l'immigration clandestine.

A travers les articles sur la Zambie (Aiguillon 34 et 35) et celui-ci, j'apporte des informations qui devraient permettre de :

- nous faire prendre conscience de ce qui se passe dans les PVD, de les aider à travers des associations comme « Agir ici »,
- également d'exercer notre vigilance par rapport aux politiques qui se mettent en place en Europe.

Les réformes actuelles visent aussi à programmer un ajustement structurel avec réduction des services publics, ouverture des marchés mondiaux au commerce des services. Depuis vingt ans, les PVD ont servi de cobayes au libéralisme et à la pensée unique. Vous savez désormais à quelle sauce nous serons nous-mêmes mangés si nous n'y prenons garde !

Mauricette Girard



Décroissance soutenable

Croissance, croissance, ce mot invoqué par tous les experts de la vie économique semble désiré comme la pluie après la sécheresse. Le chiffre de près de 8% de croissance économique des États-Unis annoncé ces dernières semaines retentit comme un miracle. Dans la foulée, l'Europe devrait profiter de l'embellie, des emplois seraient créés... Pas si sûr !

Pour les écologistes, ce type d'économie - le nôtre, repose sur le pillage du tiers monde et le refus d'envisager que les ressources de notre planète s'épuisent.

Plutôt qu'une croissance mesurée, qu'un développement durable, l'idée de « décroissance soutenable » dans les pays riches, émerge doucement. Dans notre société d'hyper-consommation, cette idée semble complètement irréaliste. Pourtant, lorsque nous subissons tous les matraquages publicitaires des veilles de fêtes et contemplons, l'estomac barbouillé, sur les trottoirs le lendemain de Noël, tous ces cartons d'emballages, tout ce gaspillage, nous comprenons qu'il y a quelque chose à faire !

Deux solutions s'offrent à nous : soit nous refusons de regarder les problèmes en face, la consommation continue sur ce rythme infernal et nos petits-enfants se débrouilleront pour découvrir d'autres types d'énergies, quand le pétrole, le gaz et l'uranium auront disparu et que l'équilibre se sera fait par le bas avec les pays que nous pillons ; soit nous prenons conscience du

problème et mettons en place un programme d'autonomie et d'économie d'énergie massif en nous tournant vers des productions d'énergies renouvelables et la valorisation, le recyclage et la limitation de nos déchets. Notre niveau de consommation en Occident devra sérieusement baisser, tandis que celui des pays du Sud pourra progresser !

Ce scénario ne signifie pas un fatal retour à la chandelle, on peut imaginer aisément des habitudes de vie moins gourmandes en énergies ! C'est sans aucun doute la force des choses qui nous obligera à consigner nos emballages, à réduire l'utilisation et la consommation des voitures particulières, à utiliser les transports en commun, la bicyclette, à récupérer l'eau de pluie, à isoler sérieusement nos habitations, locaux publics et commerciaux, à nous équiper de capteurs solaires et de chaudières performantes à gaz ou à bois et à manger les produits cultivés dans notre pays plutôt que les oranges d'Afrique du Sud, le mouton de Nouvelle-Zélande et le blé d'Ukraine !

Ce type de discours, les écologistes le tiennent depuis plus de trente ans, mais la frénésie de la consommation, l'efficacité du marketing, l'asservissement de nos médias au commerce et à l'ultra libéralisme, reculent le moment de cette prise de conscience inévitable.

Denys et Elisabeth Calu

Une télé citoyenne

L'heure est au débat sur l'enseignement, chacun est invité à faire des propositions... S'il est un moyen efficace d'éducation, de diffusion d'information (ou de désinformation) formidable, la télé se place en tête.

Or, en matière d'éducation et d'enseignement pour les jeunes, force est de constater que même sur les chaînes du service public, peu de choses sont proposées. L'exemple de la sécurité routière est éloquent : le gouvernement a réussi à réduire considérablement le nombre des accidents, c'est incontestable. Toute la campagne repose sur la peur du gendarme, des radars, des amendes et retraits de permis, bref sur la répression. En contrepartie, rien sur l'éducation, la prévention. On attend toujours des spots sur le civisme et la courtoisie au volant, sur le comportement des conducteurs scandinaves, sur la conduite idéale, économe et sûre !

En ce qui concerne les jeunes, on sait que le temps passé devant le petit écran est très important, plus important que celui passé sur les bancs de l'école. Un pourcentage étonnant de ces jeunes (10 à

12%) rencontrent des difficultés avec la lecture, possèdent un niveau de culture générale très bas. Pourquoi ne pas utiliser ce qui pourrait être un merveilleux outil d'apprentissage ? Lorsque la télé se lance dans l'éducatif, ça peut ne pas être ennuyeux ou intellectuel. Pour preuve les émissions « C'est pas sorcier ! » avec Jamy et Fred ou « Va savoir » avec Gérard Klein. Mais ce type d'émission est très rare dans le PAF ! Au lieu de cela, les « reality show » et les jeux débiles se multiplient. Ce moyen de communication exceptionnel sombre dans le commercial, le sensationnel, le voyeurisme poursuivant le seul but de faire de l'audience et surtout de faire consommer à grands coups de publicités ciblées !

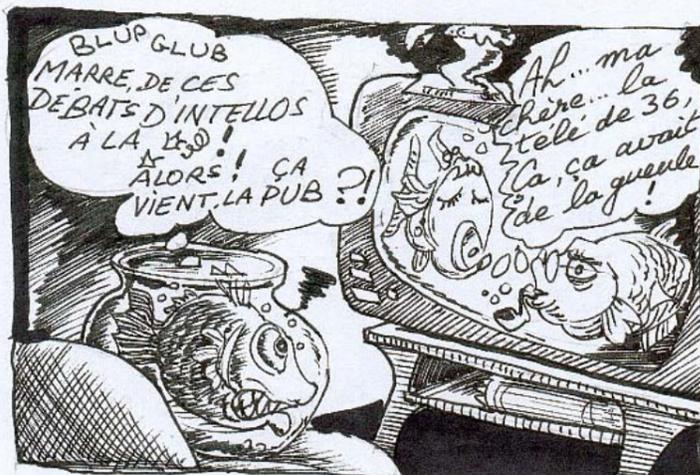
Philippe Mérieu constatait récemment (1) que les jeunes souffraient d'un manque de sommeil chronique, dont la télé était la cause principale. Certes, la télé n'est pas la seule responsable de tous les maux de notre société, mais elle contribue grandement à l'abrutissement et au conditionnement des foules.

Nous avons tous la nostalgie d'émissions de qualité réalisées par les pionniers de la télé. C'était avant que la pub vienne supplanter la redevance dans le financement des programmes.

Il serait temps que les professionnels de l'audiovisuel se réveillent et s'interrogent sur le rôle qu'on leur fait jouer. Et si notre redevance n'a pas plus de poids que cela pour nous garantir un service public de qualité, à quoi bon continuer à la payer ? Et si nous faisons la grève de la redevance ?

Denys Calu

(1) Dans l'hebdomadaire La Vie, octobre 2003.



Catherine Pesnot ne repartira pas en mars 2004

Catherine Pesnot, conseillère générale PS du canton de Maintenon, vient d'annoncer qu'elle ne briguera pas un 2^{ème} mandat à l'occasion des élections cantonales de mars 2004. L'Aiguillon a rencontré celle qui a été la seule femme dans l'hémicycle départemental ces six dernières années.



L'Aiguillon : Que retirez-vous de ces six années sur le terrain ?

Catherine Pesnot : Les citoyens ne connaissent pas leur élu(e) cantonal(e). L'élu(e) devient l'interlocuteur d'un flot de doléances le plus souvent liées à la quête d'un logement ou d'un emploi. Mais à force d'une présence quotidienne dans les différentes réunions institutionnelles ou associatives, de vrais contacts se nouent.

L.A. : Quels sont les contacts d'un(e) élu(e) de l'opposition avec les services administratifs du Conseil Général ?

C.P. : Les services sont forts compétents et ouverts le plus souvent. Les relations humaines furent riches la plupart du temps, exception faite du cabinet du Président. Mes relations avec ce service sont inexistantes notamment depuis que l'étage (où se trouve la Direction Générale et le Cabinet) n'est accessible qu'à certaines heures. En dehors de ces heures, seul un badge permet d'accéder à l'étage et aucun élu de l'opposition n'a ce badge. Je n'aime pas avoir à forcer des portes. Je me souviens d'un temps pas si lointain où Martial Taugourdeau (ndlr : l'ancien Prési-

dent, décédé fin 2001) s'entretenait avec n'importe quel élu, qu'il soit de la majorité ou de l'opposition, des problèmes de son canton, lorsqu'ils se croisaient à cet étage. Ce temps est bien révolu.

L.A. : Quel type de relation entretenez-vous avec les élus de la majorité ?

C.P. : J'ai bien trouvé en Guy Vella (ndlr : conseiller général d'Authon du P. et Président de la commission de l'Action Sociale) un allié dans la lutte contre le lobby des radiologues parce que j'avais la volonté de voir le Département mettre en place le dépistage du cancer ; même si cela n'a pu aboutir faute d'une vraie volonté politique de l'équipe en place. Je pourrais aussi mentionner l'affabilité de Jacques Guillard (ndlr : canton d'Illiers). Mais ce sont à peu près les seuls. Entre le poujadisme des uns et le machisme des autres, je ne garderais pas un très bon souvenir des relations humaines avec mes collègues de la majorité.

L.A. : Et avec vos collègues de l'opposition ?

C.P. : Les relations sont cordiales. Mais idéologiquement parlant, nous ne sommes pas toujours sur la même longueur d'onde. A titre d'exemple, je ne pense pas que Jean-Paul Mallet (ndlr :

canton de Nogent-le-Roi) ait sa place au sein du groupe ; ce n'est pas un homme de gauche. J'ai aussi quelques divergences d'opinion avec un homme comme Philippe Ruhlmann (ndlr : canton de Nogent-le-Rotrou) bien que je le pense de gauche. Et puis, certains élus restent des hommes d'appareil et je suis en désaccord avec leur fonctionnement.

L.A. : Vous qui êtes consciente que le cumul nuit au fonctionnement des institutions et de l'utilité d'un renouvellement des cadres, pourquoi être repartie avec Georges Lemoine lors des législatives de juin 2002 ?

C.P. : Par fidélité. Georges Lemoine est quelqu'un qui m'a beaucoup apporté et je pensais que ma suppléance pouvait l'aider. En effet, puisque les instances politiques n'avaient pas pensé judicieux que je sois la candidate, que pouvais-je faire d'autre pour essayer de rassembler et apporter ma pierre à la reconstruction ? Pourtant aujourd'hui, je suis un peu déçue par le monde politique et ne me représenterai d'ailleurs pas aux prochaines municipales de 2007 (ndlr : elle est maire de Bleury depuis 1989). L'expérience a été riche, mais il est totalement impossible, lorsqu'on veut défendre des valeurs et faire

aboutir des projets, de le faire dans un monde où certains ont fait de la politique un métier. Il faut absolument qu'un vrai statut de l'élu vienne encadrer un certain nombre de choses au sein de nos institutions. En effet, je ne peux pas passer sous silence l'absentéisme récurrent de certains élus, absentéisme sans doute inhérent au cumul des mandats voire au cumul des mandats et d'une activité professionnelle. Dès lors que l'indemnité d'élu permet une vie décente, on devrait se consacrer à son mandat. Je pense que le cumul est propre aux hommes politiques plus qu'aux femmes.

Et puis, comment jouer son rôle d'élu lorsque l'exécutif en place fige tous les rapports, faisant des séances plénières une chambre d'enregistrement où l'on ne peut même pas modifier la moindre virgule ? De la politique spectacle, du noyautage et de la manipulation en sous-main ; ce n'est pas l'idée que je me faisais de l'exercice du mandat électif.

Lu sur le Net

Histoire de boules

- Le sport le plus en vogue chez les personnes sans emploi est le basket-ball.
- Le sport le plus en vogue chez les personnes sans qualification est le football.
- Le sport le plus en vogue chez les ouvriers spécialisés est le bowling.
- Le sport le plus en vogue chez les cadres est le tennis.
- Le sport le plus en vogue chez les cadres supérieurs est le squash.
- Le sport le plus en vogue chez les chefs d'entreprises est le golf.

Conclusion : plus la situation est haut placée dans le monde du travail, plus les boules sont petites. Je ne connais pas tous vos supérieurs, mais je vous conseille néanmoins de ne pas leur transmettre ce message. Moi, je m'en fous, je fais de la montgolfière...

Notez bien : initialement programmée pour le 13 juin 2004, la 2^{ème} Fête de L'Aiguillon se déroulera finalement le 20 juin 2004 à la Grange aux Quatre Vents à

Lèves. Georges Lemoine et François Huwart ne pouvaient pas trouver lieu plus convivial pour célébrer leurs anniversaires respectifs (1934 et 1947).

Oui à la maîtrise de l'énergie !

Samedi 17 janvier, 14h, place de la République à Paris : manifestation nationale contre le projet gouvernemental de construction du réacteur nucléaire « nouvelle génération » EPR

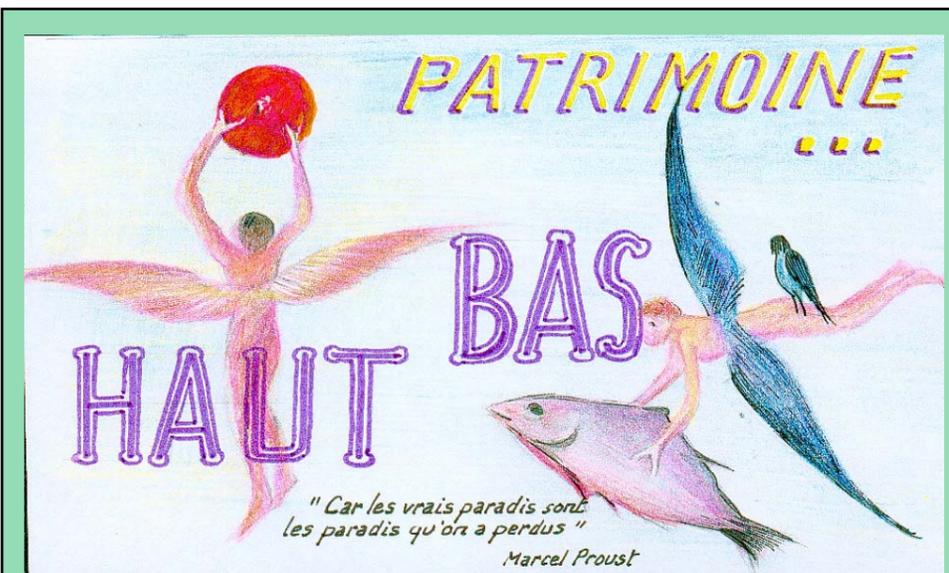
Wanted

L'Aiguillon a réceptionné, de manière indirecte, un conte sous la forme d'une nouvelle originale intitulée « La cathédrale de Chartres et le nain de jardins ». Son caractère pamphlétaire a retenu notre attention. Extraits.

« Il s'appela Monsieur Cou. Comme tous les nains de jardins, il portait un nom commun. Mais il tenait beaucoup à sa majuscule et à son titre. Celui qui se serait permis de l'appeler Cou ou seulement Monsieur, s'en serait certainement repenti. Ces choses là sont très importantes pour les nains de jardins. Surtout quand un ancêtre mythique a fondé la "Caste des Saigneurs". C'est la caste la plus élevée chez les nains de jardins. Pourtant Monsieur Cou était très banal pour un nain de jardins, ni très grand, ni très beau, ni trop gros. Il était jeune, il n'était même pas barbu. Derrière un sourire figé, il cachait une ambition démesurée. Il avait conscience de son intelligence supérieure et aimait regarder par-dessus ses lunettes. C'est peut-être son inexpérience qui l'a poussé à faire tant de bêtises. » (...)

« ...Monsieur Cou tint conseil avec ses plus fidèles amis ; madame Seigle, une grosse naine acariâtre et prétentieuse, de la même caste que Monsieur Cou ; et Monsieur Mûre, un grand nain particulièrement bête et sournois, de caste inférieure, mais dont la famille était depuis longtemps inféodée à celle de Monsieur Cou. »

Mais comme nous ignorons tout de l'auteur de ce conte, qui signe simplement « Anne O'Nyme », nous attendons qu'il se fasse connaître, en toute discrétion, pour envisager une éventuelle publication du texte.



Et pourquoi ça monte à Chartres ? Bon, il y a l'Eure, mais c'est tout. Ah non, c'est pas tout. Quoi ? D'autres rivières à Chartres ? Où ? Cachées, oubliées, on ne reconnaît presque plus les lits défaits. Mais après tout, où descend l'eau dans les grands orages ? A la gare, construite sur le ruisseau des Vauroux. Les rails recouvrent le vallon qui ne réapparaît que vers Poiffonds. Le ru est là tout creux sous de grosses plaques de béton sous les voûtes basses entre Mainvilliers et Lucé. Bon, d'accord mais il y a aussi l'autre de Rechèvres, disparu lui aussi corps et biens. Et il paraît qu'il coulait en permanence. Faut-il soulever les avaloirs le long du trottoir ? Faut-il ouvrir la porte métallique sous le talus SNCF ? Allez, il ne doit pas être bien loin de la dernière maison de la rue de Rechèvres, renfoncée, la rambarde de l'escalier en face longe les quelques marches en contrebas. Le gros remblai du train a réussi à effacer ces deux mini-vallons devenus élargis qui se rejoignaient quelque part par là.

André Gagnon se souvient-il qu'il a les pieds au frais ? Même le parc (anciennement clos Pichot) n'évoque ce souvenir que par sa topographie : pas de bassin, pas de roseaux, de

saule, d'ondulations sous le vent ou de bruissement de feuilles. Plus loin, l'alignement de peupliers file chez les religieuses, les houppiers se voient de loin, mais les murs sont hermétiques. Il y a là sans aucun doute une ligne d'eau, d'autres jardins peut-être, des potagers gras, des choux pommés, des aubergines gigantesques... La porte est close et la clôture trop haute. Une légère courbe, une inflexion faubourg Saint-Maurice, incongru dos d'âne pour les voitures qui vont vers Lèves, et les rus font une dernière glissade vers l'Eure qui recueille tout généreusement.

Finalement, il n'y a que les mollets de cyclistes qui peuvent se souvenir des ruisseaux, les murs sont efficaces. Plus de terrains insalubres, d'eau ruisselante difficile à gérer, de terrains mal aisés pour construire ? Allez, hop, on enterre et on ferme. On oublie pour longtemps ce manque de spectaculaire, ce patrimoine ordinaire, chose publique accessible à tous, qui amène la découverte et l'inconnu. Pire comme perte de mémoire ordinaire ? Peut-être l'enterrement sans même y prendre garde d'un plan d'urbanisme cohérent, là-haut sur le coteau de Rechèvres.

Horace Lenain

Ont participé à l'écriture de L'Aiguillon 37 : Alphonse Capone, Gérard Leray, Yann le Croulant, Nestor Burma, Gildas Lahalle, Harry Zona, Jean-François Poulin, Janine Orssaud, Musenpeine, Dominique Chéron, Jean Pîlassueure, Jean-Christophe Navellou, Emile Combes, Céline Prier, Järno, Mauricette Girard, Elisabeth et Denys Calu, C. Betthon, Horace Lenain, Solferino, Chantal Vinet et Dimitri Keltchewsky.

Points de vente fixes

A Mainvilliers : le Jourdan (rue de la République).
 A Lucé : le Cosmos (place des Arcades) et le Tabac-Pressé du Vieux-Puits.
 A Chartres : Mille-Pattes (mail Jean-de-Dunois), le Khédivé (avenue Jehan-de-Beauce), la Civette (place du Cygne), le Floribar (rue de la Clouterie), le Fontenoy (rue St-Michel) Aux Trois J (boulevard Charles-Péguy).

Et bien sûr, sur le marché de la place Billard.

Je m'abonne ! J'adhère !

- ° Je m'abonne à L'Aiguillon pour 14€ (11 n° par an), frais de port inclus.
- ° J'adhère à EC pour 8€
- ° Je m'abonne et adhère pour un total de 20€ (règlement par chèque à l'ordre d'Énergies Citoyennes)

Nom/Prénom :
 Adresse :
 Énergies Citoyennes 30 rue de Fresnay Chartres